

Rapport Annuel / 18



FILIALE DE



Analyses qualité
(Laboratoire Usine)



Sommaire

COMPOSITION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

TEXTE DES RESOLUTIONS

LE MOT DU PRESIDENT

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Rapport RSE

Assistance Financière et Technique
de L'union Européenne

RESUME DU RAPPORT DU PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Louis BILLON
Président du Conseil
d'Administration

LE MOT DU PRESIDENT

Chers Actionnaires,

L'offre mondiale de sucre encore supérieure à la consommation mondiale a fortement contribué à la baisse du cours moyen sur l'année 2018.

L'excédent d'offre du sucre a été confirmé sur la période Octobre 2017-Septembre 2018, soit 8,6 millions de tonne de sucre.

D'une cotation moyenne de 433,78 \$ la tonne de sucre en 2017 sur le marché de Londres, le cours mondial a chuté pour s'établir à un niveau de 343,67 \$

la tonne en 2018, soit le niveau le plus bas ces onze dernières années.

En outre les prévisions de déficit de la période 2018-2019 soutenues par la majorité des analystes ne seront certainement pas suffisantes pour provoquer une reprise significative du cours mondial au vu des niveaux record des stocks actuels de sucre.

Au plan national, la demande de sucre qui est corrélée à la croissance démographique, a enregistré une légère hausse dans un contexte d'importations frauduleuses assez maîtrisées.

Les ventes réalisées en 2018 sont de 109 777 tonnes de sucre contre 108 034 tonnes en 2017, soit une hausse de 1,61 %.

Par contre la production sucrière de la société a baissé en 2018 jusqu'à son seuil de rentabilité, soit 83 469 tonnes contre 90 935 tonnes en 2017. En effet la campagne de production 2017-2018 a été marquée par l'usinage de cannes fortement attaquées par des insectes et aussi la virose mosaïque, dont les effets conjugués ont considérablement impacté les rendements et la teneur en sucre.

Cette baisse de production a amené la société à commercialiser du sucre importé autorisé par le Gouvernement, avec des marges nettement en deçà de celles du sucre produit par SUCRIVOIRE. Le résultat de l'exercice s'est ainsi soldé par une perte de 301 millions FCFA contre un bénéfice de 3 147 millions FCFA en 2017.

L'exercice 2018 s'achève avec une trésorerie nette négative de 6 712 millions F CFA au 31 décembre 2018, contre une trésorerie négative de 9 967 millions F CFA à fin 2017 ; soit une amélioration nette de 3 255 millions de FCFA qui s'explique par les avances de trésorerie reçues de SIFCA au dernier trimestre de l'année 2018.

Ainsi, conformément à son plan de développement, la mise en œuvre du programme quinquennal 2017-2022 d'extension de capacité de production et d'augmentation de la productivité de SUCRIVOIRE s'est poursuivie en 2018.

La réalisation de ce plan permettra à la société de répondre non seulement au besoin croissant du marché national de sucre, mais aussi de se moderniser en passant de l'industrie sucrière à l'industrie cannière par la valorisation de ses sous-produits.

Le plan de développement de SUCRIVOIRE vise à terme l'amélioration sensible de sa rentabilité en réaffirmant sa mission d'entreprise citoyenne. Toute chose qui permettra de mieux faire face aux incertitudes de fluctuations des cours mondiaux du sucre et conférer à SUCRIVOIRE sa place d'acteur majeur de la filière sucre dans la sous-région ouest africaine.

Je vous remercie,

Jean-Louis BILLON

Président du Conseil
d'Administration

A photograph of a water treatment facility. In the foreground, a concrete structure with metal railings is visible. Below it, a large volume of water is being treated, creating a significant splash and foam. In the background, there are more concrete structures and greenery.

PARCE QUE NOUS PLAÇONS
L'ENVIRONNEMENT
AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

Nous réduisons progressivement
l'utilisation des produits chimiques et
limitons ses effets sur l'environnement

FILIALE DE



A WORD FROM THE CHAIRMAN

Global sugar supply continues to exceed consumption, resulting in a significant drop in 2018 average price.

The October 2017-September 2018 period saw a surge of 8.6 million tons of sugar.

With an average price of \$ 433.78 per ton of sugar in 2017 on the London market, the world price fell to \$ 343.67 per ton in 2018, its lowest level yet in the past 11 years.

In addition, projections by many analysts of a deficit over the period 2018-2019 will certainly not be enough to trigger a significant recovery of the world price, in view of the record levels of current stocks of sugar.

At the national level, demand for sugar, which is tied to population growth, has firmed up slightly, in a context of fraudulent imports that are fairly well under control.

Sales in 2018 amounted to 109,777 tons of sugar compared to 108,034 tons in 2017 - an increase of 1.61%.

On the other hand, the company's sugar production decreased in 2018 to its breakeven point - 83,469 tons against 90,935 tons in 2017. Indeed, during the 2017-2018 crop season, the sugarcane that had been attacked by insects and the mosaic virus had to be processed, significantly impacting yields and sugar content.

This drop in production compelled the company to market imported sugar authorized by the Government, with margins well below those of SUCRIVOIRE production. The result for the year ended with a loss of CFAF 301 million, compared to a profit of CFAF 3.147 billion in 2017.

The 2018 financial year ended with a negative net cash position of CFAF 6.712 billion at 31 December 2018 compared to a negative cash position of CFAF 9.967 billion at the end of 2017 - a net improvement of CFAF 3.255 billion due to cash advances received from SIFCA in the last quarter 2018.

In accordance with its development plan, the implementation of SUCRIVOIRE's five-year 2017-2022 programme for expanding production capacity and increasing productivity continued in 2018.

The implementation of this plan will allow the company to respond, not only to the growing need of the national sugar market, but also to modernize by not merely processing sugar but also cane by-products.

The long-term development plan of SUCRIVOIRE is designed to significantly improve its profitability by reaffirming its mission as a corporate body. It plans to do all in its power to cope better with the world sugar price fluctuations, thereby ensuring that the company assumes its rightful place as a major player in the sugar sector in the West African subregion.

Jean-Louis BILLON

Chairman of the
Board of Directors

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jean-Louis BILLON
Président

M. Pierre BILLON
Administrateur



M. Bertrand VIGNES
Administrateur

IMMORIV SA
M. David BILLON
Administrateur

M. Nicolas MAIGROT
Administrateur

M. Jean-Luc BEDIE
Administrateur



M. Alassane DOUMBIA
Administrateur

M. Nazaire GOUNONGBE
Administrateur



Mme Lucie BARRY-TANNOUS
Administrateur

IVOIREL LIMITEE
M. Henri HAREL
Administrateur

M. Sébastien MAMET
Administrateur

Mme Affoué YATIE née YAO
Administrateur

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

RAISON SOCIALE / SUCRIVOIRE FORME JURIDIQUE / Société Anonyme DATE DE CREATION / 23 juillet 1997

CAPITAL SOCIAL

24 500 000 000 FCFA
Divisé en 19 600 000
actions de 1 250 FCFA

UNITES AGRICOLES INTEGREES

Zuénoula Tél : (225) 30 68 28 06
Borotou Koro Tél : (225) 33 70 74 00

EFFECTIF :

Salariés Permanents : 667
Salariés Temporaires : 9 991



SUPERFICIE PLANTEE (PI) : 14 044 HA
SUPERFICIE RECOLTEE (PI) : 11 830 HA
SUPERFICIE PLANTEE (PV) : 3 423 HA
SUPERFICIE RECOLTEE (PV) : 2 496 HA

SIEGE SOCIAL

UAI de Borotou Koro
B.P.100 Borotou Koro
Web : www.groupe-sifca.com/Sucrivoire
Tél : (225) 21 75 75 34
Fax : (225) 21 75 75 87



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 03 MAI 2019

ORDRE DU JOUR / AGENDA



Produits SUCRIVOIRE
(Canne à Sucre & Sucre Morceaux)

3 MAY 2019 ORDINARY GENERAL MEETING

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 1 | Rapport de gestion du Conseil d'Administration; | 1 | Annual Report from the Board of Directors; |
| 2 | Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; | 2 | General Report of the Statutory Auditors on financial year closed on December 31, 2018; |
| 3 | Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales ; | 3 | Special Report of the Statutory Auditors on Conventions as per articles 438 et. seq. of OHADA; |
| 4 | Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs ; | 4 | Approval of financial statements for the year ended December 31, 2018 and discharge to directors; |
| 5 | Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales ; | 5 | Approval of Conventions as per articles 438 et. seq. of the Uniform Act relating to law of commercial companies; |
| 6 | Affectation du report à nouveau, | 6 | Retained earnings allocation; |
| 7 | Affectation du résultat de l'exercice 2018 ; | 7 | FY Loss allocation; |
| 8 | Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs ; | 8 | Setting Directors fee; |
| 9 | Renouvellement de mandats d'Administrateurs ; | 9 | Renewal of mandates of Directors; |
| 10 | Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales. | 10 | Powers to carry out legal formalities. |

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 03 MAI 2019

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous présenter les activités et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, ainsi que la proposition d'affectation du résultat.

Ces questions inscrites à l'ordre du jour seront développées comme suit :

Chapitre I : Présentation des activités et des comptes de la société au cours de l'exercice 2018

- I.1 - Chiffres clés
- I.2 - Faits marquants de l'exercice 2018
- I.3 - Situation de la société et activité au cours de l'exercice 2018
- I.4 - Résultats et situation financière

Chapitre II : Proposition d'affectation du résultat

Chapitre III : Perspectives



Femmes des plantations
de canne à Sucre

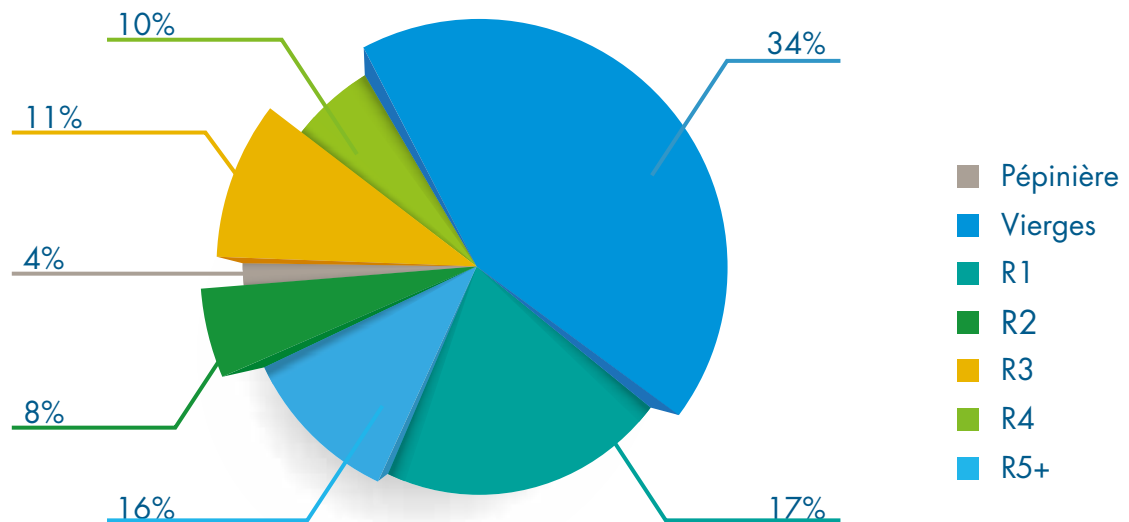
- Présentation des activités et des comptes de la société au cours de l'exercice 2018

Presentation of the company's activities and financial statements for the year 2018

I.1- Chiffres Clés / Key figures

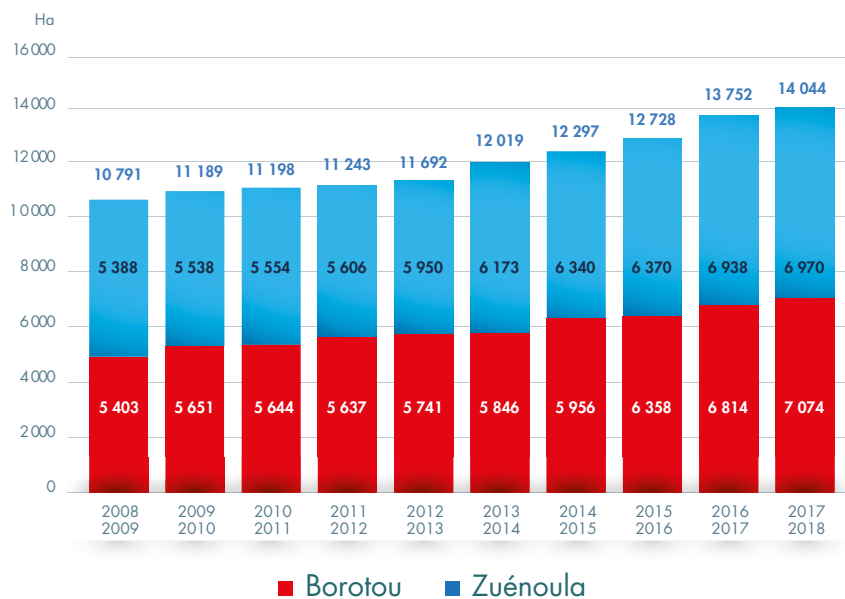
Répartition du verger Plantations Industrielles (PI) en 2018

Industrial Plantations (PI) Orchard Breakdown in 2018



Superficies sous cannes PI

Surfaces of Industrial Sugar Cane Plantations

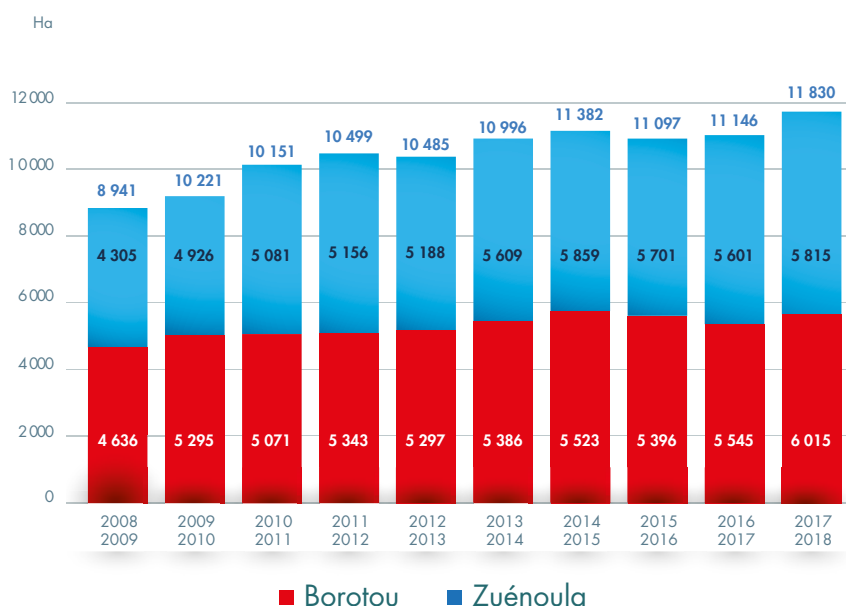


Les superficies PI de SUCRIVOIRE progressent chaque année ; elles passent de 13 752 ha en 2016-2017 à 14 044 ha en 2017-2018 soit une évolution de 2%. Ces superficies sont composées à 62% de parcelles irriguées à fin 2018.

The surfaces of SUCRIVOIRE's Industrial Plantations (PI) are growing every year; the rose from 13,752 ha in 2016-2017 to 14,044 ha in 2017-2018, representing an 2% increase. By the end of 2018, 62% of these surfaces were irrigated farmlands.

Superficies récoltées PI

Surfaces Harvested from Industrial Plantations

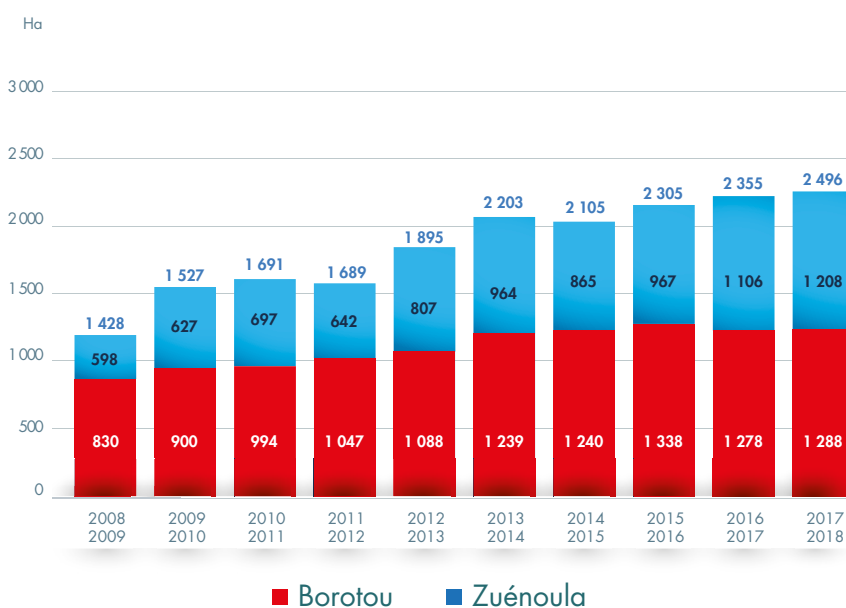


Au cours de la campagne 2017-2018, SUCRIVOIRE a récolté sur ses parcelles industrielles 11 830 ha contre 11 146 ha la campagne 2016-2017 soit une hausse de 684 ha (+6%).

SUCRIVOIRE harvested on its industrial farmlands in the 2017-2018 season 11,830 ha against 11,146 ha harvested in 2016-2017 representing an increase of 684 ha (+6%).

Superficies récoltées PV

Surfaces Harvested from Outgrowers Plantations

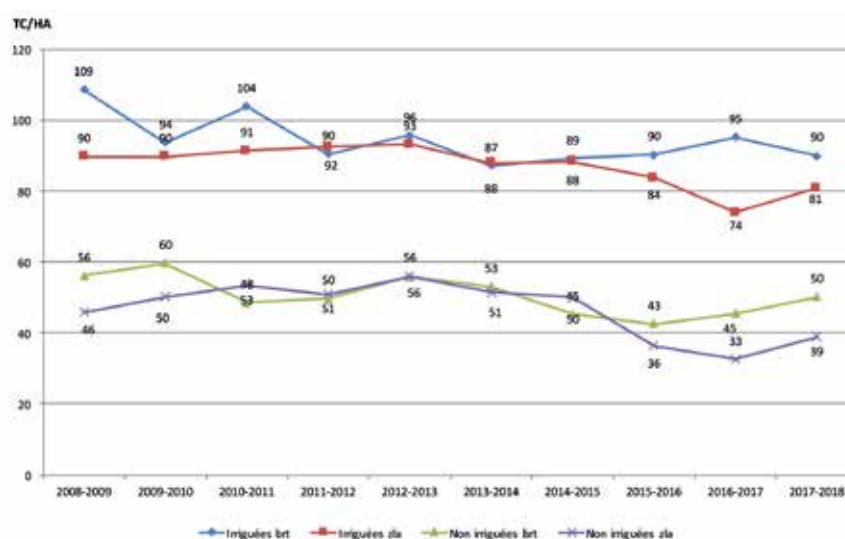


Les surfaces PV récoltées sont en hausse du fait de la création de nouvelles parcelles villageoises. De la campagne 2016-2017 à la campagne 2017-2018, 5% des superficies villageoises ont été récoltées en plus.

The surfaces harvested for outgrowers' Plantations (PV) are on the rise because of an establishment of new outgrowers' farmlands. From the 2016-2017 season to 2017-2018, 5% more surfaces of outgrowers' farmlands were harvested.

Rendement parcelles industrielles

Production on Industrial Farmlands



Sur les 2 sites de production, les rendements se sont améliorés sur les parcelles non irriguées suite à une bonne pluviométrie.

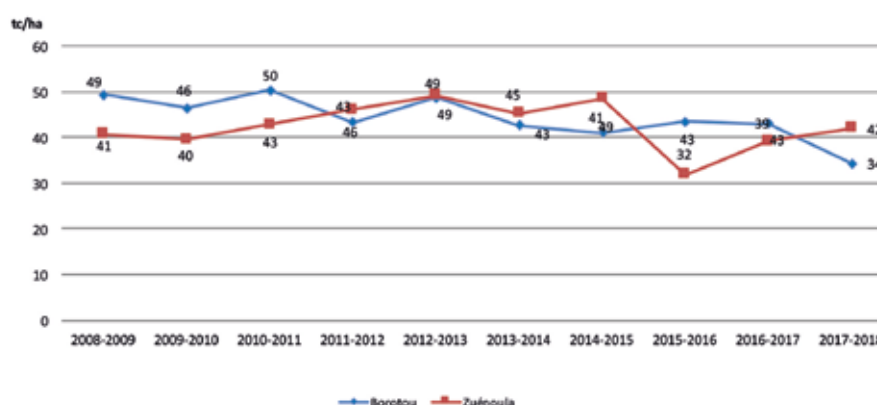
Par contre les rendements des irriguées de Borotou ont baissé passant de 95 tc/ha à 90 tc/ha. La baisse de rendement à Borotou est due à la dégradation de certaines parcelles lors de leur récolte en saison de pluies au cours de la campagne 2016/2017.

In the 2 sites, production has improved in the non-irrigated farmlands as a result of a good rainfall.

However, the production of irrigated farmlands in Borotou decreased from 95 tc/ha to 90 tc/ha. The yield loss in Borotou is due to the damage of some farmlands during their harvest in the 2016-2017 rainy season.

Rendement PV

Production on Outgrowers' Farmlands



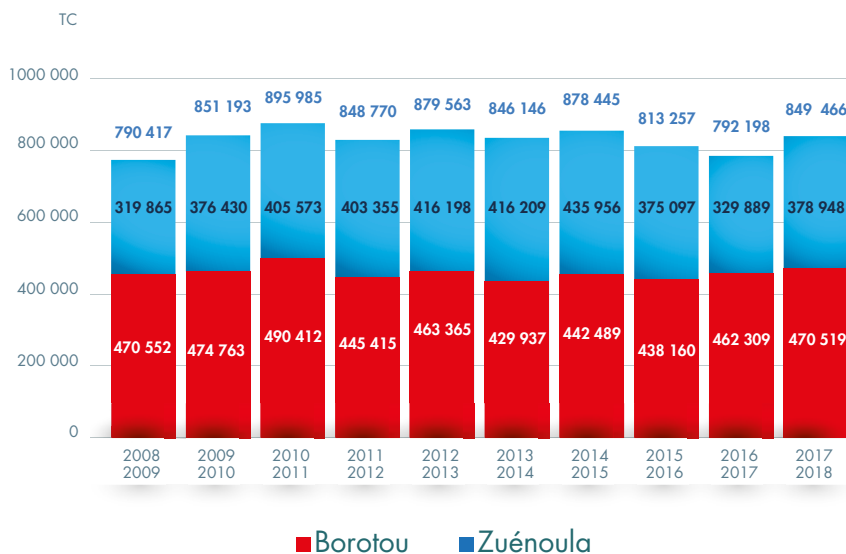
Les rendements des PV de Zuénoula remontent progressivement mais demeurent en dessous du niveau moyen de la période 2011 à 2015.

A Borotou les rendements ont chuté sur la campagne 2017/2018 suite à l'épandage tardif de l'engrais par les paysans la campagne précédente.

Although production from Zunoula outgrowers gradually rise but they remain below the average level from 2011 to 2015. In Borotou, the outputs declined in the 2017-2018 season due to the late spreading of fertilizer by the outgrowers during the last season.

Evolution production canne PI

Trend of Cane Production in Industrial Plantations

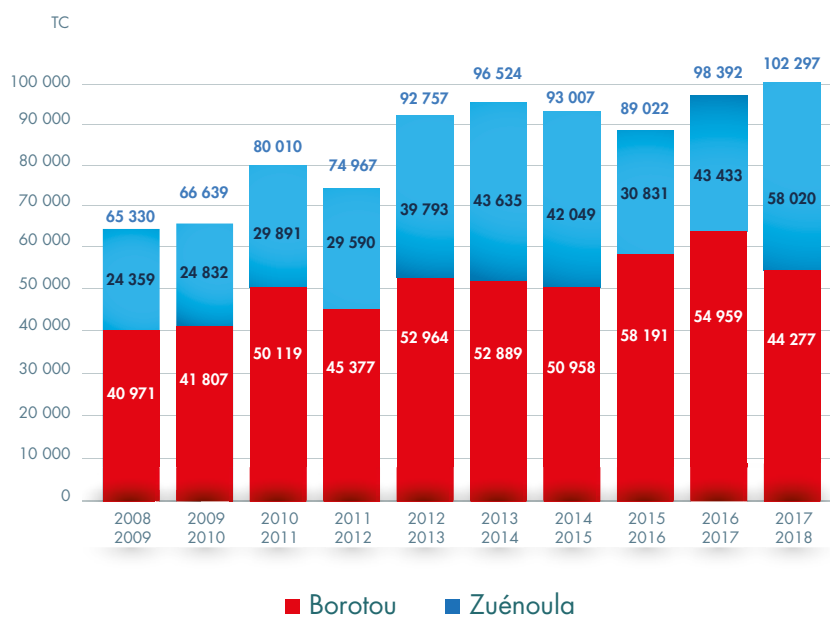


La production globale de cannes PI de SUCRIVOIRE a augmenté de la campagne 2016-2017 à la campagne 2017-2018 en passant de 791 198 tonnes à 849 466 soit une évolution de 7%.

The overall production of cane from the industrial plantations of SUCRIVOIRE increased from 791,198 tons in 2016-2017 season to 849,466 tons in 2017-2018 season, representing an 7% increase.

Evolution production canne PV

Trend of Cane Production in Outgrower's Plantations

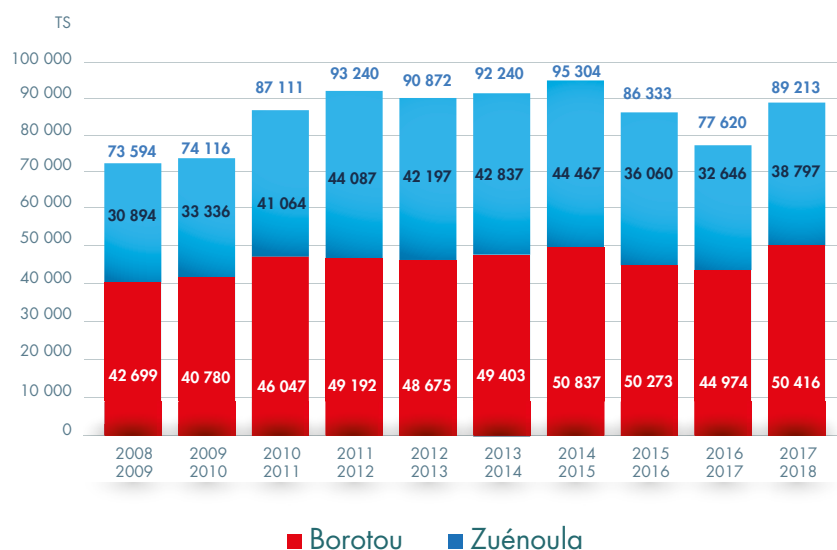


La production globale de cannes PV de SUCRIVOIRE a augmenté de la campagne 2016-2017 à la campagne 2017-2018 en passant de 98 392 tonnes à 102 297 soit une évolution de 4%.

The overall production of cane from the outgrowers plantations of SUCRIVOIRE increased from 98,392 tons in 2016-2017 season to 102,297 tonnes in 2017-2018 season, representing an 4% increase.

Evolution production de sucre

Trend in the Production of Cane

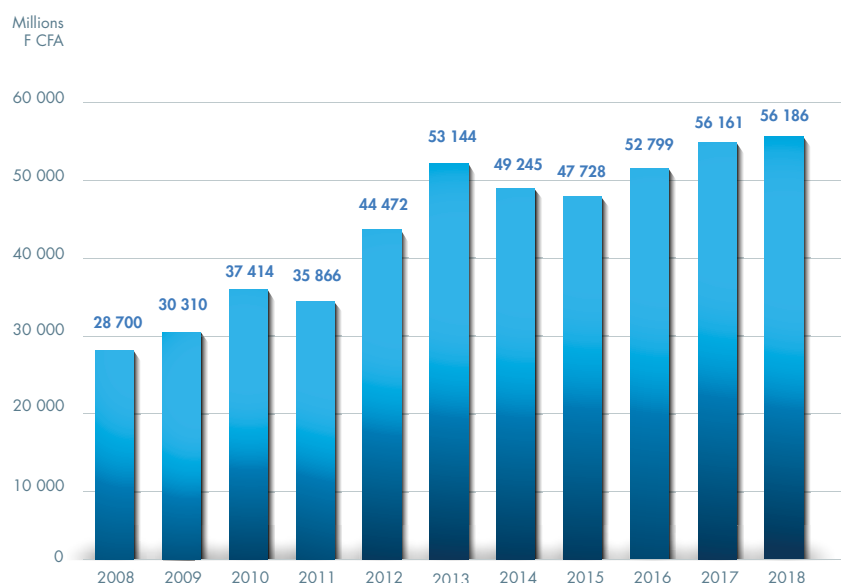


L'augmentation de la production de cannes à permis de remonter la production de sucre de 77 620 tonnes la campagne 2016-2017 à 89 213 tonnes la campagne 2017-2018, soit une progression de 15%.

The increase of the production of cane enabled to recover the sugar production from 77,620 tons in 2016-2017 to 89,213 tonnes in 2017-2018, representing an 15% increase.

Chiffre d'affaires

Turnover

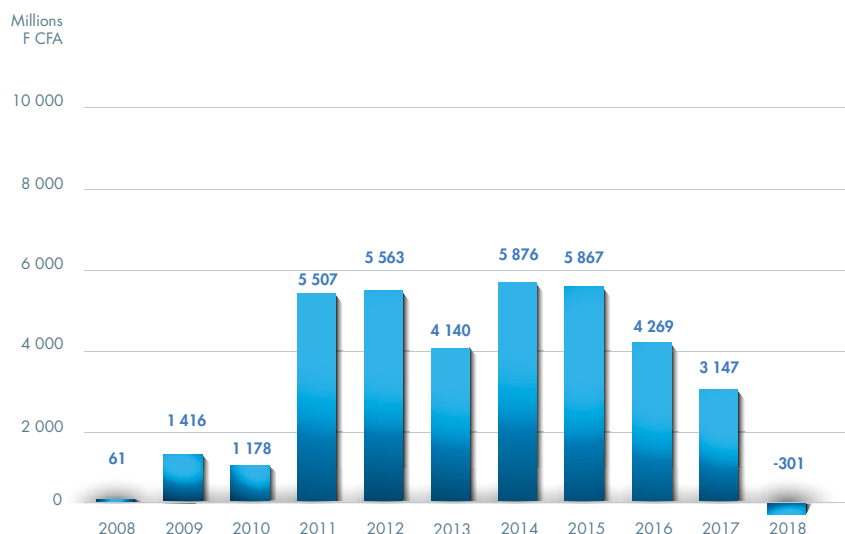


Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 est resté dans les mêmes proportions que celui de 2017 .

For 2018 turnover remained the same as 2017.

Résultat net

Net Income



Le résultat net de l'exercice 2018 est une perte de 301 millions F.CFA contre un bénéfice de 3 147 millions FCFA en 2017.

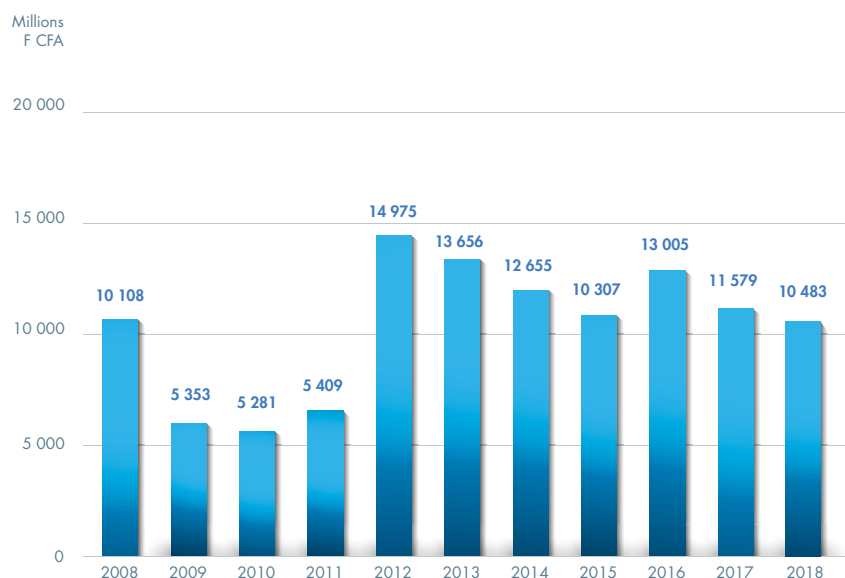
Ce retrait du résultat s'explique principalement par un report sur le premier semestre 2019 d'une partie de la production prévue en novembre et décembre 2018. SUCRIVOIRE a produit sur ces 2 mois 33 000 tonnes en 2018 contre 37 800 tonnes en 2017 soit 4 800 tonnes de moins.

The net income for the 2018 financial year is a loss of CFAF 301 million as against a profit of CFAF 3 147 million in 2017.

This decrease is mainly due to a report in the 1st half of 2019 of a part of the production planned in November and December 2018. SUCRIVOIRE produced over those 2 months, 33,000 tons in 2018 against 37,800 tons in 2017, representing a 4,800 tons lower.

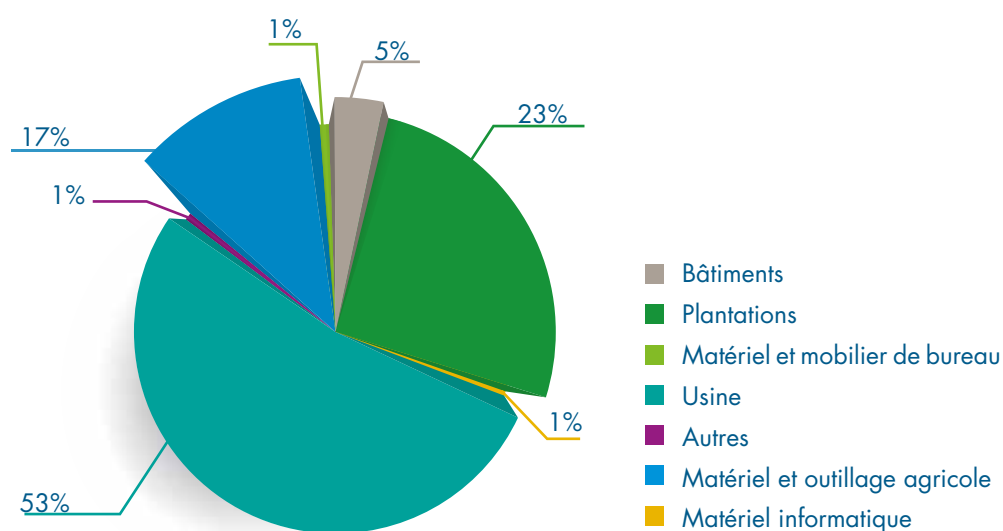
Investissements

Investments



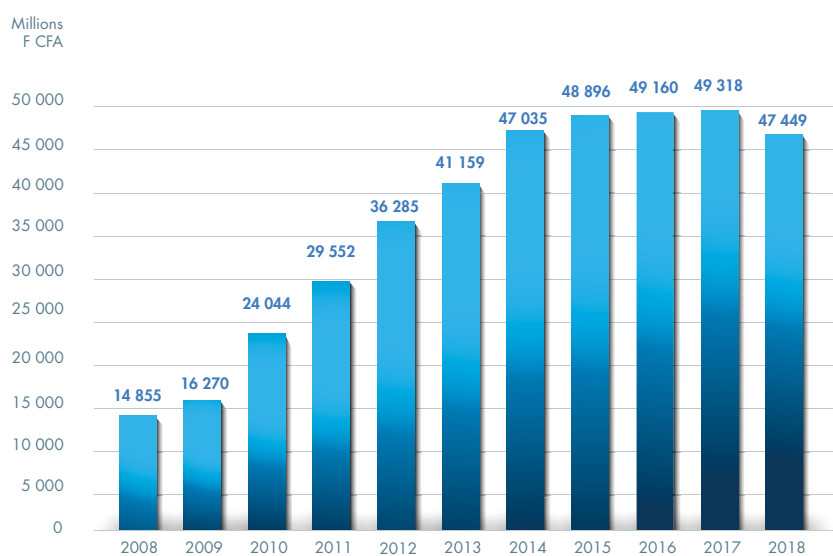
Détails des investissements 2018

Details of the 2018 Investments



Capitaux propres

Equity



Le niveau des capitaux propres a baissé en passant de 49 300 millions FCFA en 2017 à 47 449 millions F.CFA en 2018.

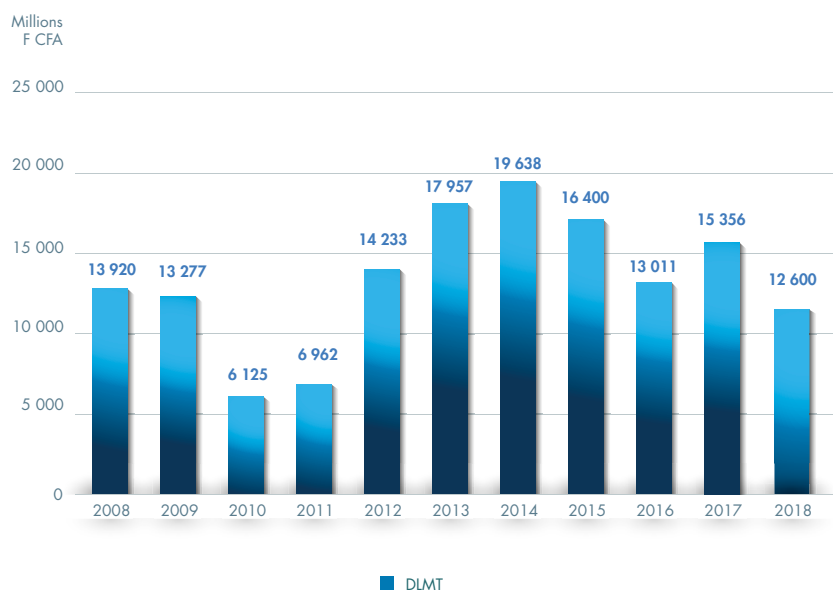
Cette baisse est due à la perte de l'exercice 2018 et au paiement des dividendes de l'exercice 2017.

The level of equity decreased from CFAF 49,300 million in 2017 to CFAF 47,449 million in 2018.

The decrease is due to the loss for the 2018 financial year and the payment of dividends for the year 2017.

Dettes à long et moyen terme

Medium and Long Term Debt

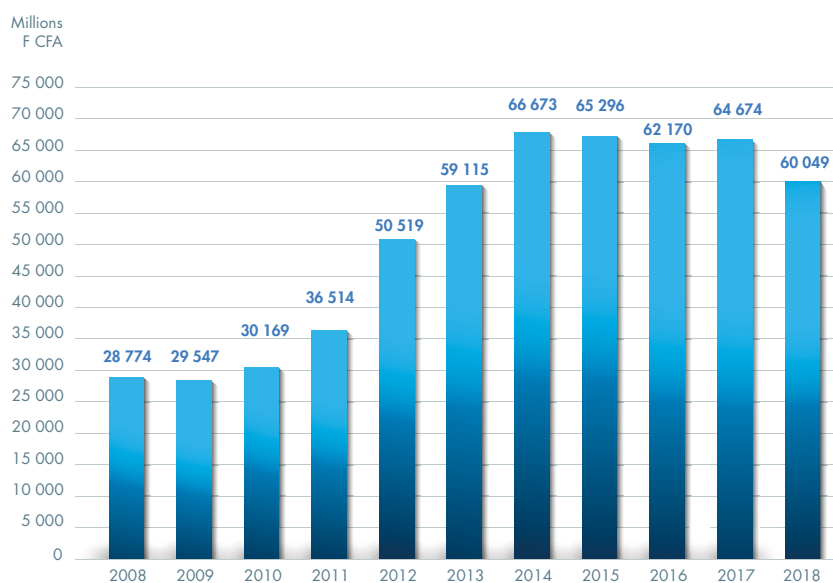


Les dettes financières sont de 12 600 millions F.CFA en 2018 contre 15 356 millions FCFA à fin 2017. La variation par rapport à 2017 est due au remboursement aux banques de 3800 millions FCFA sur la période.

The financial debts amounted to CFAF 12,600 million in 2018, whereas it reached CFAF 15,356 million in 2017. The variation compared to 2017 results from the repayment to banks of CFAF 2,700 million over the period.

Evolution des ressources stables

Trend in Stable Resources



Les ressources stables ont baissé en raison du remboursement des emprunts bancaires et du paiement des dividendes de 2017.

Stable resources are decreasing due to the repayment of bank loans and the payment of dividends for the year 2017.

DIOMANDE Banassa
Main d'oeuvre Relevage de pailles



1.2 - Faits marquants de l'exercice 2018

1- Environnement international et cours mondial du sucre

L'année 2018 a été marquée par une production mondiale de sucre supérieure à la consommation qui a favorisé une baisse du cours mondial.

D'une cotation moyenne de 499,23 \$ la tonne en 2016 sur le marché de Londres, les cours moyens ont chuté à 433,78 \$ la tonne en 2017. En 2018, le cours moyen se situe à 343,67 \$ la tonne soit une baisse de 90 \$ la tonne par rapport à 2017.

2 - Marché national et vente de sucre

La demande de sucre sur le marché domestique est en hausse du fait de la croissance démographique.

Les ventes réalisées par SUCRIVOIRE en 2018 sont de 109 777 tonnes contre 108 034 tonnes en 2017, soit une hausse de 1,6%.

1.3 - Situation de la société et activités au cours de l'exercice 2018

3.1 - Activités agricoles et industrielles

3.1.1 - Superficies plantées

1 - Superficies plantées (en ha)	Réalisé campagne			Variation campagne N /N-1	
	15 - 16	16 - 17	17 - 18	en ha	en %
Planting Borotou	1 688	1 813	1 754	-59	-3,3%
Planting Zuénoula	1 633	1 938	1 868	-70	-3,6%
Total superficies plantées	3 321	3 751	3 622	-129	-3,4%

Les superficies industrielles plantées au cours de la campagne 2017/2018 sont en baisse de 3% par rapport à la campagne 2016/2017.

La surface industrielle totale de 3 622 ha plantée en 2017/2018 comprend 3 091 ha de parcelles rajeunies et 531 ha de nouvelles parcelles créées dans le cadre du projet d'augmentation de la production de SUCRIVOIRE.

Réalisé campagne

1 - Extension des superficies sous cannes (en ha)	14 - 15	15 - 16	16 - 17	17 - 18
Extension SUCRIVOIRE	329	866	417	531
Extension chez les villageois	199	280	810	594
Total extension	528	1 146	1 227	1 125

Depuis la campagne 2014/2015, SUCRIVOIRE a entrepris d'accroître ses superficies sous cannes. Au titre de la campagne 2017/2018, 1 125 ha ont été créés dont 531 ha en propre et 594 ha chez les paysans.

De 2014 à 2018, SUCRIVOIRE a créé au total 4 026 ha dont 2 143 ha en propre et 1 883 chez les paysans.

3.1.2 - Production de cannes à sucre

	Réalisé campagne			Variation campagne N /N-1	
	15 - 16	16 - 17	17 - 18	en quantité	en %
1 - Superficies récoltées (en ha)					
superficies irriguées Borotou	4 379	4 235	4 245	10	0,2%
superficies irriguées Zuénoula	3 543	3 568	3 656	88	2,5%
superficies pluviales Borotou	1 017	1 309	1 771	461	35,2%
superficies pluviales Zuénoula	2 158	2 033	2 159	126	6,2%
superficies totales cannes industrielles	11 098	11 146	11 830	684	6,1%
superficies cannes villageoises Borotou	1 338	1 278	1 288	10	0,8%
superficies cannes villageoises Zuénoula	967	1 077	1 208	131	12,2%
superficies totales cannes villageoises	2 305	2 355	2 496	141	6,0%
2 - Rendements (en Tonnes/ha)					
Rendement parcelles industrielles Borotou	81	83	78	-5	-6,2%
Rendement parcelles industrielles Zuenoula	66	59	65	6	10,6%
Rendement moyen parcelles industrielles	73	74	74	1	1,0%
Rendement parcelles villageoises Borotou	43	43	34	-9	-20,1%
Rendement parcelles villageoises Zuenoula	32	39	42	3	6,8%
Rendement moyen parcelles villageoises	39	42	41	-1	-1,9%
3 - Production canne (en tonnes)					
Tonnage cannes industrielles Borotou	438 163	479 251	470 519	-8 732	-1,8%
Tonnage cannes industrielles Zuenoula	375 117	342 818	378 948	36 130	10,5%
Tonnage total cannes industrielles	813 280	822 069	849 467	27 398	3,3%
Tonnage cannes villageoises Borotou	58 195	54 957	44 277	-10 680	-19,4%
Tonnage cannes villageoises Zuenoula	30 831	43 433	58 020	14 587	33,6%
Tonnage total cannes villageoises	89 025	98 390	102 297	3 908	4,0%



Mise en corde des boutures de cannes

Production de cannes industrielles

La production des cannes industrielles en 17/18 bien qu'en hausse de façon générale a été beaucoup affectée aussi bien en volume qu'en qualité par des attaques de borer et de mozaïque.

Le borer est une chenille foreuse répandue qui s'attaque à la canne à sucre et dont la prolifération est souvent fonction des conditions de pluviométrie du milieu. Son action affecte surtout la qualité de la canne par une destruction de sa teneur en sucre. Le taux d'attaque du borer a connu ces dernières années une progression sur les deux sites de Sucrivoire.

La mozaïque est un virus très redoutable de la canne à sucre qui freine son développement physiologique, la rabougrit et en même temps empêche sa concentration en saccharose, donc l'appauvrit en sucre.

Ce virus n'était pas présent jusqu'à une date récente dans les champs de canne en Afrique de l'Ouest. Il a fait son apparition sur les quatre sites de production, avec une plus forte présence sur le site de Zuénoula, certainement par l'importation de bouture de cannes.

Des moyens de lutte sont mis en œuvre sur les sites de production pour minimiser l'impact de ces attaques sur la production de canne et de sucre. Cependant la lutte contre la mozaïque est plus lente et complexe parce qu'à défaut de pouvoir l'éradiquer complètement du milieu, le seul moyen aujourd'hui est de cultiver des variétés de canne qui présentent une forte tolérance à sa présence dans le milieu.

La production de canne est quand même en hausse de 27 398 tonnes sur la campagne 2017/2018 qui s'analyse par une augmentation de 36 130 tonnes (soit 10,5% de plus que la campagne précédente) sur l'UAI de Zuénoula et d'autre part une baisse de 8 732 tonnes (soit 1,8% de moins que la campagne précédente) à Borotou.

La baisse de rendement à Borotou est aussi due à la dégradation de certaines parcelles lors de leur récolte en saison de pluies au cours de la campagne 2016/2017.

Production de cannes villageoises

La production de cannes villageoises a augmenté de 3 908 tonnes s'analysant par une augmentation de 14 587 tonnes (soit 33,6% de plus que la campagne précédente) sur l'UAI de Zuénoula et une baisse de 10 680 tonnes (soit 19,4% de moins que la campagne précédente) à Borotou.

3.1.3 - Production de sucre

Production sucre (en tonnes)	Réalisé campagne			Variation campagne N /N-1	
	15 - 16	16 - 17	17 - 18	en quantité	en %
Sucre roux/blond Zuénoula	36 061	32 646	38 797	6 151	18,8%
Sucre granulé roux/blond Borotou	17 858	17 033	27 113	10 080	59,2%
Sucre blanc Borotou	32 421	27 921	23 302	-4 619	-16,5%
Tonnage total sucre	86 339	77 600	89 212	11 612	15,0%

La campagne sucrière 2017/2018 de SUCRIVOIRE s'est achevée sur une production de 89 212 tonnes contre une production de 77 600 tonnes de sucre la campagne précédente soit une hausse de la production de 15%.

3.2 - Travaux d'investissements

En 2018, SUCRIVOIRE a engagé 7 225 millions F CFA d'investissements contre un budget de 19 039 millions FCFA.

Du fait d'études complémentaires et de la modification du projet initial, les travaux de construction de la nouvelle raffinerie ont été décalés en 2019. Par contre les travaux d'extension des superficies ont été réalisés comme prévus.

Les investissements les plus importants engagés au cours de l'année ont porté sur :

- le défrichement et le planting : 2 821 millions F CFA
- les logements et infrastructures sociales : 362 millions F CFA
- le matériel d'irrigation (Pivot) : 294 millions F CFA
- le matériel et outillage divers : 694 millions F CFA
- le matériel TP, de transport et de chargement : 271 millions F CFA
- la sucrerie- raffinerie : 2 206 millions F CFA

Les travaux relatifs à l'installation de la nouvelle turbine de Zuénoula sont en cours et devraient s'achever avant le démarrage de la campagne 2019 - 2020.

3.3 - Ressources humaines

L'effectif de la société au 31 décembre 2018 (667 salariés permanents) n'a connu aucune variation par rapport à l'année 2017. Par contre, l'effectif des saisonniers a enregistré une baisse, passant de 10 482 au 31 décembre 2017 à 9 991 au 31 décembre 2018.

L'exercice 2018 a vu la mise en œuvre du plan stratégique RH 2018-22 de SUCRIVOIRE défini et validé en 2017.

A cet effet, la DRH a été réorganisée par la création d'un service Développement et Projets RH, et le renforcement de la fonction Recrutement. Ceci se justifie par le souci de faire face au défi du renouvellement d'un effectif vieillissant et la planification de la relève.

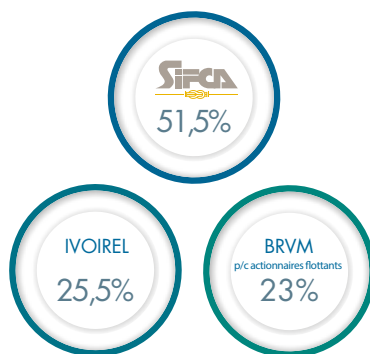
L'année 2018 a été également marquée par la révision de l'accord d'établissement de SUCRIVOIRE et le démarrage des travaux préalables à sa mise en œuvre.

L'effectif a été renforcé par l'embauche d'un Directeur Techniques Agricoles et d'un Responsable pour le projet d'extension.

Le module 1 de Success Factor (Gestion de la performance) a été implémenté avec succès.

3.4 - Actionnariat

Aucune modification n'a été observée dans l'actionnariat de Sucrivoire au cours de l'exercice écoulé. Le capital social de 24 500 millions de FCFA est reparti entre :



Ce capital social est constitué de 19 600 000 actions d'une valeur nominale de 1 250 FCFA chacune.

L'action Sucrivoire a eu sa plus forte cotation à la BRVM en février 2018 à 1 840 FCFA le titre et sa plus faible valeur à 900 FCFA en novembre 2018.

Au 31 décembre 2018, l'action était cotée à 950 FCFA ; ce qui donne à la société une valeur boursière de 18 620 000 000 de FCFA.

1.4 - Résultats et situation financière

Les états financiers de SUCRIVOIRE au 31 décembre 2018 rendent compte de l'activité de l'entreprise pour son vingt et une nième exercice social.

Les comptes 2018 sont présentés selon le référentiel SYSCOHADA révisé en tenant compte des retraitements appropriés.

Ces retraitements induits par le passage de Sucrivoire au nouveau référentiel Sycohada révisé et ayant un impact sur le résultat de la société concernent les charges immobilisées.

En effet, la valeur nette comptable des charges immobilisées au 31 décembre 2017 était de 462 312 998 FCFA. Cette valeur nette comptable a été reclassée à l'actif circulant, dans le compte technique 475100 dans la proforma 2017.

Selon les dispositions transitoires du Syscohada révisé titre 8 section2, ces charges peuvent être amorties sur une période n'excédant pas 5 ans.

Nous avons choisi d'amortir cette charge de 462 312 998 FCFA sur 3 ans à compter de l'exercice 2018

Sur cette base, en 2018, la somme de 164 205 797 FCFA a été transférée au compte de résultat dans

les comptes de charges par nature comme suit :

- Compte 6057 Achats de prestation : 4 810 364 millions F CFA
- Compte 6243 Entretien et Maintenance : 145 186 583 millions F CFA
- Compte 6380 Autres charges externes : 14 208 850 millions F CFA

La valeur résiduelle des charges immobilisées au 31 décembre 2018 après cet amortissement est de 304 300 843 FCFA et sera transférée au compte de résultat sur les exercices 2019 et 2020.

L'exercice 2018 se solde par une perte nette de 301 millions de FCFA contre un bénéfice net de 3 147 millions de F CFA en 2017.

Le chiffre d'affaires, quasiment identique à celui de 2017, s'établit à 56 187 millions de F CFA.

L'excédent brut d'exploitation est de 12 484 millions de FCFA contre 14 001 millions de FCFA.

Le total net bilan en 2018 est de 93 617 millions de F CFA contre 91 140 millions de F CFA en 2017.

4.1 - Bilan au 31 décembre 2018

Le bilan synthétique de SUCRIVOIRE se présente comme suit au 31 décembre 2018:

						En millions de FCFA			
ACTIF	31.12.2018		31.12.2017		Variation	PASSIF	31.12.18		Variation
	Brut	A. et P	Net	Net	en %		31.12.18	31.12.27	en %
						Capital & réserves	47 750	46 171	3,4%
	-	-	-			Résultat net	301	3 147	-109,6%
Immobilisations incorp.	3 425	3 397	28	838	-96,6%	Capitaux propres	47 449	49 318	-3,8%
Immobilisations corp.	150 403	105 060	45 342	44 573	1,7%	Emprunts & dettes finan.	10 259	13 888	-26,1%
Avances sur immob.	2 028	-	2 028	1 797	12,9%	Dettes Crédit bail	918	1	66 677,9%
Immobilisations financ.	118	16	102	108	-6,3%	Provisions pour R&C	1 422	1 466	-3,0%
						Dettes financières	12 599	15 356	-18,0%
Actif immobilisé	155 973	108 473	47 500	47 316	0,4%	Ressources stables	60 047	64 674	-7,2%
Stocks	38 061	246	37 815	36 367	4,0%	Clients, avances	348	280	24,6%
Fournisseurs, avances	1 929	-	1 929	2 387	-19,2%	Fournisseurs	12 843	10 660	20,5%
Clients	1 803	120	1 683	1 147	46,8%	Dettes fiscales & sociales	1 959	2 035	-3,7%
Autres créances	2 095	-	2 095	1 713	22,3%	Autres dettes	9 112	1 314	593,5%
Actif circulant	43 888	365	43 522	41 614	4,6%	Passif circulant	24 263	14 289	69,8%
Disponibilité	2 595	-	2 595	2 211	17,4%	Crédit de Trésorerie	9 307	12 178	-23,6%
Ecart de conversion-Actif			-	-		Ecart de conversion-Passif			
Trésorerie – Actif	2 595	-	2 595	2 211	17,4%	Trésorerie – Passif	9 307	12 178	-23,6%
Total Actif	202 456	108 839	93 617	91 140	2,7%	Total Passif	93 617	91 140	2,7%



Ramassage de cannes
dans les plantations

4.1.1 - Actif immobilisé

4.1.1.1 - Actif immobilisé brut

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Immobilisations incorporelles	3 425	3 404	21	0,63%
Immobilisations corporelles	152 430	141 742	10 688	7,54%
Immobilisations financières	118	125	-7	-5,44%
Total brut	155 973	145 271	10 703	7,37%
Amortissements & Provisions	108 473	97 955	10 518	11%
Total net	47 500	47 316	184	0,39%

Les immobilisations brutes sont passées de 145 271 millions FCFA à 155 973 millions de F CFA, soit une augmentation nette de 10 703 millions de F CFA. Cette variation s'explique par :

- Une augmentation par acquisitions et créations d'immobilisations de 10 881 millions de F CFA ;
- Une diminution des immobilisations par cessions et mise au rebut de 337 millions de F CFA.

4.1.1.2 - Amortissements des immobilisations

En millions de FCFA

Amortissements & Provisions	31.12.2017	Amortissements	Reprise/amortis	31.12.2018
Immobilisations incorporelles	2 566	535	4	3 097
Immobilisations corporelles	95 373	10 230	243	105 360
Immobilisations financières	16			16
Total amortissements et provisions	97 955	10 765	247	108 473

Les amortissements des immobilisations ont évolué passant de 97 955 millions de F CFA en 2017 à 108 473 millions de F CFA en 2018. Les dotations aux amortissements sur l'exercice enregistrent :

- une augmentation de 10 765 millions de F CFA ;
- une diminution de 247 millions de F CFA relative à la sortie d'actif immobilisé

Ces différentes variations maintiennent l'actif net immobilisé de SUCRIVOIRE à 47 500 millions de FCFA, quasiment identique à l'exercice précédent qui était de 47 315 millions de FCFA.

4.1.2 - Ressources stables

4.1.2.1 - Capitaux propres

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Capital social	24 500	24 500	-	0,00%
Réserve légale	3 641	3 326	315	9,46%
Report à nouveau	19 609	18 345	1 264	6,89%
Résultat de l'exercice	-301	3 147	-3 448	-109,57%
Total des capitaux propres	47 449	49 318	-1 870	-3,79%

Le bénéfice net de l'exercice 2017 qui était de 3 147 millions de FCFA a été affecté à la Réserve légale pour 315 millions de FCFA et en Report à nouveau pour 1 264 millions FCFA. Le solde, soit 1 568 millions de FCFA a été affecté à la distribution des dividendes conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2018.

Les capitaux propres incluant la perte nette de l'exercice 2018 de 301 millions de FCFA s'établissent à 47 449 millions de FCFA contre 49 318 millions de FCFA l'exercice précédent.

4.1.2.2 - Dettes financières

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2017	Augmentation	Diminution	31.12.2018
Emprunts CMT bancaires	13 890		3 631	10 259
Emprunts par Crédit-bail		1 097	179	918
Dettes provisionnées/litiges	12	6		18
Dettes provisionnées/retraites	1 454		50	1 404
Total des dettes financières	15 356	1 103	3 859	12 599

Les dettes financières enregistrent la mise en place des Crédits baux pour 1 097 millions de FCFA consacrés au financement d'équipements (chariots élévateurs, tracteurs, véhicules légers etc...).

Les remboursements effectués au titre des emprunts contractés antérieurement à 2018 et de la mise en place des crédits baux en 2018 ont été de 3 858 millions de FCFA, conformément aux plans de remboursement.

L'actualisation des Indemnités de Fin de Carrière (IFC) par l'actuaire a conduit à une reprise de provision de 50 millions de F CFA sur l'exercice 2018. La dette provisionnée au titre des retraites à la fin de l'exercice 2018 s'établit après cette actualisation à 1 404 millions de F CFA. Cette baisse de l'IFC ces deux dernières années est en lien avec le nombre important de départs à la retraite.

4.1.3 - Actif circulant

4.1.3.1 - Stocks

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Sucre importé	1 675	2 146	-471	-21,95%
Sucre produit	6 792	7 540	-748	-9,92%
Canne sur pied	17 194	13 812	3 382	24,49%
Pièces détachées	8 642	8 293	349	4,21%
Autres consommables	3 757	4 822	-1 065	-22,08%
Total brut	38 061	36 613	1 448	3,95%
Provisions pour dépréciation	246	246	-	0%
Total net	37 815	36 367	1 448	3,98%

Les stocks restent globalement au même niveau que l'exercice précédent à 37 815 millions de FCFA. On note cependant une augmentation de la canne sur pied de 24% et une baisse de sucre importé de 21% et des consommables de production de 22%.



Vue aérienne de la plantation mécanique

4.1.3.2 - Créances et emplois assimilés

Les avances sur commandes versées aux fournisseurs d'investissement en lien avec le projet d'augmentation de capacité sont passées de 1 797 millions de F CFA en 2017 à 2 028 millions de FCFA en 2018.

L'encours client net est passé de 1 147 millions de F CFA fin 2017 à 1 683 millions de F CFA en 2018, soit une hausse de 50% qui s'explique par l'augmentation des ventes aux industriels qui bénéficient d'un crédit client supérieur à celui accordé aux grossistes.

Les autres créances d'une valeur de 2 095 millions de F CFA comprennent le cantonnement effectué par NSIA BANQUE, BOA, BACI et VERSUS BANQUE pour un montant de 1 085 millions de FCFA dans le contentieux qui oppose NSIA à l'un de ses tiers. SUCRIVOIRE ne court aucun risque sur ce contentieux auquel elle n'est nullement impliquée, bien que les différents cantonnements subis lui causent des désagréments sur sa trésorerie du fait de l'indisponibilité des fonds cantonnés.

Le reste du poste « autres créances » comprend pour l'essentiel le solde des indemnités d'assurance attendues des assureurs dans le cadre de l'incendie de 2015 à Zuenoula.

4.1.4 - Passif circulant

4.1.4.1 - Dettes fournisseurs

Les tensions de trésorerie observées depuis 2017 se sont poursuivies au cours de l'exercice 2018 et ont eu pour conséquence le rallongement de la balance âgée fournisseurs qui est passée de 10 660 millions de FCFA en 2017 à 12 843 millions de FCFA en 2018, soit une hausse de 20%.

4.1.4.2 - Dettes fiscales et sociales

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Tva à payer	268	113	155	137,12%
BIC à payer	192	476	-284	-59,60%
Autres Impôts à payer	441	404	37	9,09%
Total des dettes fiscales	901	993	-92	-9,27%
Dettes Cnps	186	233	-47	-20,34%
Salaires à payer	729	182	547	300,72%
Dettes sociales provisionnées	144	627	-483	-77,07%
Total des dettes sociales	1 059	1 042	17	1,60%
Total dettes fiscales & sociales	1 960	2 035	-75	-3,70%

Les dettes fiscales s'établissent à 901 millions de F CFA en 2018 contre 993 millions de F CFA en 2017, soit une baisse de 9,27% essentiellement liée à la réduction de la dette sur l'impôt BIC.

Les dettes sociales restent constantes et s'établissent à 1 059 millions de FCFA.

4.1.4.3 - Autres dettes

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
CC Sifca	8 553	568	7 985	1405,83%
CC Sania	419	63	-63	-13,10%
Dettes projet clé en mains		85	-85	-100,00%
Autres	139	179	-40	-22,27%
Total autres dettes	9 111	1 314	7 797	593,39%

Les autres dettes, essentiellement constituées par les comptes courants des sociétés du groupe SIFCA sont passées de 1 314 millions de F CFA en 2017 à 9 111 millions de F CFA en 2018, soit une croissance de près de 8 000 millions de FCFA représentant deux avances de trésorerie reçues de SIFCA au quatrième trimestre 2018. Cette opération constitue une avance relais dans l'attente de la mise en place des emprunts CMT pour le financement des investissements du projet 160 MTS de Sucrivoire.

4.1.5 - TRESORERIE

4.1.5.1 - Trésorerie actif

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Disponibilités banques	2 559	2 202	357	16,20%
Caisses	36	9	27	301,45%
Total Trésorerie Actif	2 595	2 211	384	17,36%

La trésorerie Actif de 2 595 millions de F CFA, essentiellement constituée des soldes créditeurs bancaires, est en croissance de 17% par rapport à 2017.



Ensachage du sucre roux de 50 kg
à l'usine de fabrication de Zuenoula

4.1.5.2 - Trésorerie passif

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Spot	9 276	12 102	-2 826	-23,35%
Découverts Banques	31	76	-45	-59,25%
Total Trésorerie Passif	9 307	12 178	-2 871	-23,57%

La trésorerie Passif est principalement constituée des spots pour un montant de 9 276 millions de FCFA contre 12 102 millions de FCFA en 2017.

4.2 - Compte de résultat au 31 Décembre 2018

La présentation du compte de résultat au 31 décembre 2018 est la suivante :

En millions de FCFA

Libellés	2018	2017	Variation	
			Valeur	%
Ventes de marchandises	11 495	13 434	13 434	-14,43%
Achats de marchandises	-9 511	-15 670	-15 670	-39,31%
- Variation de stocks de marchandises	-1 660	3 003	3 003	-155,29%
MARGE COMMERCIALE	324	766	766	-57,66%
Ventes de produits fabriqués	42 994	40 886	40 886	5,16%
Travaux, services vendus	-	-	-	-
Produits accessoires	1 698	1 842	1 842	-7,81%
CHIFFRE D'AFFAIRES	56 187	56 162	56 162	0,0%
Production stockée (ou déstockage)	2 795	6 772	6 772	-58,73%
Production immobilisée	3 050	4 755	4 755	-35,85%
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits	4	22	22	-81,81%
Transferts de charges d'exploitation	-	-	-	-
Achats de matières premières et fournitures liées	-1 966	-2 304	338	-14,68%
- Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	-	-	-	-
Autres achats	-14 396	-16 937	2 542	-15,01%
- Variation de stocks d'autres approvisionnements	254	820	-567	-69,08%
Transports	-611	-771	160	-20,80%
Services extérieurs	-7 647	-7 677	30	-0,38%
Impôts et taxes	-1 044	-1 291	247	-19,14%
Autres charges	-250	-217	-33	15,02%
VALEUR AJOUTEE	25 205	26 665	-1 460	-5,5%
Charges de personnel	-12 721	-12 664	-57	0,45%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 484	14 001	-1 517	-10,8%
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	-	40	-40	-100,00%
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	-10 976	-10 209	-767	7,52%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 508	3 833	-2 325	-60,7%
Revenus financiers et assimilés	25	22	2	10,80%
Reprises de provisions et dépréciations financières	50	109	-59	-54,24%
Transferts de charges financières	-	-	-	-
Frais financiers et charges assimilées	-2 080	-1 620	-460	28,38%
Dotations aux provisions et dépréciations financières	-	-	-	-
RESULTAT FINANCIER	-2 005	-1 489	-517	34,7%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-497	2 344	-2 841	-121,2%
Produits des cessions d'immobilisations	209	2	206	8655,36%
Autres produits H.A.O.	182	1 423	-1 241	-87,20%
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	-33	33	-100,00%
Autres charges H.A.O.	-0	-22	22	-98,39%
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	391	1 371	-980	-71,5%
Participation des travailleurs	-	-	-	-
Impôts sur le résultat	-195	-568	373	-65,7%
RESULTAT NET	-301	3 147	-3 448	-109,6%

4.2.1 - Le chiffre d'affaires

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Sucre importé	11 495	13 434	1 939	-14,43%
Sucre produit	42 994	40 886	2 108	5,16%
Prestation pour tiers	1 698	1 842	144	-7,83%
Total chiffre d'affaires	56 187	56 162	25	0,0%

L'exercice 2018 se solde par un chiffre d'affaires sur ventes de sucre de 54 489 millions de F CFA représentant 109 777 tonnes de sucre vendues contre 54 320 millions de F CFA pour 108 034 tonnes de sucre vendues en 2017.

La proportion de sucre importée et vendue au cours de l'année 2018 est de 21 800 tonnes contre 25 970 tonnes en 2017 soit une baisse de 4 170 tonnes. Cette baisse du chiffre d'affaires sur les importations est due à la disponibilité de sucre issu de la production.

Le prix moyen unitaire de vente est de 496 F CFA/KG en 2018 alors qu'il était de 503 F CFA/KG en 2017. Cette évolution du prix est entièrement due au mix produit vendu ; SUCRIVOIRE a vendu une proportion plus importante de sucre roux en 2018 (69 830 tonnes en 2018 contre 61 459 tonnes en 2017).

En 2018, les travaux et services rendus ont baissé de 7,8% par rapport à 2017.

Au total le chiffre d'affaires est resté quasiment stable de 2017 à 2018.

4.2.2 - Les productions stockées et immobilisées

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Variation canne sur pied	3 302	2 294	1 008	43,94%
Variation stocks de sucre	507	4 478	4 985	-111,32%
Total production stockée	2 795	6 772	3 977	-58,73%
Total production immobilisée	3 050	4 754	1 703	-35,84%

On note une augmentation de la valeur de la canne sur pied en 2018. Cette hausse est due aux extensions de surfaces agricoles effectuées par SUCRIVOIRE dans le cadre de son programme d'augmentation de capacité.

Concernant le sucre produit, le stock diminue de 507 millions F CFA. En 2018, SUCRIVOIRE enregistre une baisse de son stock de 1 200 tonnes contre une augmentation de ce stock de 10 250 tonnes en 2017. Cette variation est due à la faible production de la période octobre décembre 2018 (32 957 tonnes sur ces 3 mois contre 38 700 tonnes en 2017).

Les travaux immobilisés ont enregistré une baisse de 1 703 millions F CFA de 2017 à 2018. SUCRIVOIRE a eu moins de travaux de réhabilitation des usines et de replantation en 2018.

4.2.3 - Les achats de matières premières

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Achat de cannes	1966	2304	-338	-14,67%
Total achats matières	1966	2304	-338	-14,67%

Les achats de cannes villageoises ont été de 112 343 tonnes en 2018 contre 131 657 tonnes en 2017. Cette baisse de volume est due au décalage en début 2019 de la récolte des parcelles villageoises initialement prévue pour le dernier trimestre 2018.

4.2.4 - Les autres achats

L'année 2018 est marquée par une baisse globale des autres achats suite à la baisse de la consommation des intrants agricoles et industriels (447 millions), Pièces de rechange (827 millions), Electricité (207 millions).



Plantation de Canne à sucre

4.2.5 - Les frais de transport

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Transport sucre	403	607	-204	-33,67%
Frais déplacement du personnel	208	164	44	26,97%
Total transport	611	771	-160	-20,77%

Les frais de transport passent de 771 millions FCFA en 2017 à 611 millions FCFA en 2018 en raison de la baisse des importations de sucre.

4.2.6 - Les services extérieurs

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Travaux sous-traités	658	959	-301	-31,36%
Location bâtiments et matériels	1 269	1 237	32	2,57%
Entretien et réparation	1 257	1 239	18	1,48%
Assurances multirisques & auto	420	418	2	0,48%
Frais de Communication	188	149	39	26,16%
Commissions bancaires	225	209	16	7,71%
Honoraires	1 684	1 849	-165	-8,94%
Frais de mission & réception	298	240	58	24,19%
Autres non ventilés	1 648	1 377	271	19,71%
Total services extérieurs	7 647	7 677	-29	-0,38%

En 2018, les services extérieurs de 7 647 millions de FCFA sont restés dans les mêmes proportions qu'en 2017.

4.2.7 - Les impôts et taxes

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Fonciers	226	264	- 38	-14,39%
Patentes	174	196	-22	-11,25%
Impôts sur salaires	533	652	-119	-18,19%
Autres	110	179	-69	-38,43%
Total impôts et taxes	1 044	1 291	-247	-19,17%

Le niveau des impôts et taxes de l'année 2018 correspond à l'activité normale de SUCRIVOIRE. En 2017, la société avait fait l'objet d'un contrôle fiscal.

4.2.8 - Les autres charges

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Provisions stocks		98	-98	-100%
Provisions créances douteuses	59	-	59	
Pertes sur créances clients	18	13	5	
Indemnités de fonctions	84	63	21	
Autres non ventilés	89	43	46	107%
Total autres charges	250	217	33	15,08%

Les autres charges d'exploitation restent constantes et s'établissent à 250 millions de F CFA.

4.2.9 - Les charges de personnel

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Salaires Permanents	8 084	7 988	96	2,16%
Salaires Temporaires	4 135	4 056	79	1,95%
Salaires provisionnés	391	309	82	26,60%
Rém. Transférée pers Ext	110	311	-201	-64,67%
Total frais de personnel	12 721	12 664	57	0,45%

La masse salariale de SUCRIVOIRE est restée quasiment stable de 2017 à 2018 à 12 214 millions FCFA.

4.2.10 - Les dotations aux amortissements et provisions

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Amortissements	10 968	10 202	767	7,51%
Provisions pour risques	8	7	1	-14,72%
Dotations amortissements et provisions	10 976	10 209	768	7,52%

Les dotations aux amortissements ont augmenté de 768 millions F CFA passant de 10 209 millions F CFA en 2017 à 10 976 millions F CFA en 2018.

Au cours de l'année 2018, SUCRIVOIRE a repris l'opération de migration des immobilisations de l'ancien logiciel NEXT vers SAP à la suite d'anomalies relevées.

Cette opération a eu les incidences suivantes sur les comptes de dotations aux amortissements et HAO :

- Les Immobilisations mises aux rebuts ont fait l'objet de dotations aux amortissements avant la reprise au 30 avril 2018 : Ces dotations qui s'élèvent à 1 409 millions de FCFA sont neutralisées dans les comptes HAO relatifs aux cessions d'immobilisation ;
- La comptabilisation des dotations complémentaires d'amortissements de 1 043 millions FCFA enregistrées dans les comptes HAO sur l'exercice 2018.

Ce supplément d'amortissement n'a pas été admis dans la base du résultat fiscal de l'exercice 2018.

4.2.11 - Le résultat financier

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Frais financiers CMT	916	924	-8	-0,88%
Escomptes accordés	311	332	-21	-6,29%
Intérêts sur crédit spot	853	364	489	134,35%
Total charges financières	2 080	1 620	460	28,40%
Intérêts sur placements financiers	25	22	3	-12,99%
Provision de provisions financières	50	109	-59	-54,12%
Résultat financier (charges financières nettes)	-2 005	-1 489	-516	-0

Le résultat financier (charges financières nettes) a augmenté de 2017 à 2018 de 516 millions F CFA. On note une forte augmentation des intérêts sur les spots de 489 millions de F CFA en raison des tensions de trésorerie.

4.2.12 - Le résultat HAO

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Charges HAO	- 1	- 22	21	-96,77%
Produits HAO	182	1 423	-1 241	-87,20%
Plus ou Moins-value de cession	209	- 30	239	-797,14%
Résultat HAO	391	1 371	- 980	-71,51%

Le résultat HAO baisse de 980 millions de 2017 à 2018.

En 2017, le résultat Hors Activités Ordinaires de 1 371 millions F CFA portait sur l'indemnisation par les assurances du sinistre survenu à l'usine de Zuenoula en octobre 2015.

4.2.13 - Le résultat net

Le résultat net en 2018 est une perte de 301 millions F CFA contre un bénéfice de 3 147 millions de F CFA en 2017.

1.5 - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Jusqu'à ce jour, aucun événement important n'est survenu après la clôture des comptes de Sucrivoire au 31 décembre 2018.

1.6 - Évolution prévisible et perspectives

Malgré une production de cannes nettement à la hausse sur la campagne 2018/2019, la production de sucre se situera autour de 91 000 tonnes. Cette production en progression par rapport à la campagne précédente reste en deçà du potentiel Sucrivoire en raison des attaques du virus de la mosaïque et des chenilles foreuses (le borer) qui ont entraîné une baisse des valeurs technologiques des cannes (notamment la teneur en sucre).

Une étude sur la compétitivité de l'industrie sucrière en Côte d'Ivoire a été commanditée en 2018 par le gouvernement ivoirien et financée par l'AIS. Les conclusions de cette étude sont attendues dans le courant de l'année 2019.



GRANULÉ ROUX

GRANULÉ BLANC



MORCEAUX BLANCS



1.2 - Highlights of fiscal year 2018

1- Global environment and world sugar prices

In 2018, sugar production exceeded consumption, leading to a decline in world prices.

With an average of US\$ 499.23 per ton on the London market in 2016, average prices dropped to \$433.78 per ton in 2017. In 2018, the average price was \$343.67 – a \$90 per ton decrease compared to 2017.

2 - Domestic market and sugar sales

Demand for sugar on the domestic market rises alongside with the growth in population.

In 2018, the company realized 109,777 tons in sales, compared to 108 034 tons in 2017, an increase of 1.6%.

1.3 - Status of the company and fiscal year 2018 activities

3.1 - Agricultural and industrial activities

3.1.1 - Areas planted

1 – Areas planted (in ha)	Season yield			Season variation N /N-1	
	15 - 16	16 - 17	17 - 18	en ha	en %
Planting Borotou	1 688	1 813	1 754	-59	-3.3%
Planting Zuénoula	1 633	1 938	1 868	-70	-3.6%
Total areas planted	3 321	3 751	3 622	-129	-3.4%

Industrial areas planted for the 2017/2018 crop season dropped by 3% compared to 2016/2017 season.

The total industrial area of 3,622 ha planted during the 2017/2018 season comprises 3,091 ha of new plots and 531 ha extra plots created as part of the company's expansion policy.

Season yield

1 - Extension of cane sugar plantations areas (in ha)	14 - 15	15 - 16	16 - 17	17 - 18
SUCRIVOIRE extension	329	866	417	531
Villagers' extension	199	280	810	594
Total extension	528	1 146	1 227	1 125

Since the 2014/2015 season, SUCRIVOIRE has been extending its cane sugar plantations. For the 2017/2018 campaign, 1,125 ha were created - 531 ha by the company and 594 by outgrowers.

From 2014 to 2018, SUCRIVOIRE created a total of 4,026 ha - 2,143 ha on its own and 1,883 ha through outgrowers.

3.1.2 - Cane sugar production

	Season yield			Season variation N /N-1	
	15 - 16	16 - 17	17 - 18	Quantity	%
1 – Areas harvested (in ha)					
Borotou irrigated areas	4 379	4 235	4 245	10	0.2%
Zuénoula irrigated areas	3 543	3 568	3 656	88	2.5%
Borotou rainfed areas	1 017	1 309	1 771	461	35.2%
Zuénoula rainfed areas	2 158	2 033	2 159	126	6.2%
Total area industrial sugar cane	11 098	11 146	11 830	684	6.1%
Borotou village plantations	1 338	1 278	1 288	10	0.8%
Zuénoula village plantations	967	1 077	1 208	131	12.2%
Total village plantations	2 305	2 355	2 496	141	6.0%
2 - Yield (in tons/ha)					
Yield from Borotou industrial plantations	81	83	78	-5	-6.2%
Yield from Zuenoula industrial plantations	66	59	65	6	10.6%
Average yield from industrial plantations	73	74	74	1	1.0%
Yield from Borotou outgrowers	43	43	34	-9	-20.1%
Yield from Zuenoula outgrowers	32	39	42	3	6.8%
Average yield from industrial plantations	39	42	41	-1	-1.9%
3 – Sugarcane production (in tons)					
Borotou industrial sugar cane (tons)	438 163	479 251	479 251	-8 732	-1.8%
Zuenoula industrial sugar cane (tons)	375 117	342 818	378 948	36 130	10.5%
Total industrial sugar cane (tons)	50 958	822 069	881 053	58 985	7.2%
Borotou peasant farm sugar cane (tons)	58 195	54 957	44 277	-10 680	-19.4%
Zuenoula peasant farm sugar cane (tons)	30 831	43 433	58 020	14 587	33.6%
Total peasant farm sugar cane (tons)	89 025	98 390	102 297	3 908	4.0%

Industrial cane sugar production

Industrial cane production for 2017/2018 crop has been affected both in quality and quantity by Borer and Mosaic infections.

The sugar cane borer is a caterpillar that attacks cane sugar and which spreads depending on rainfall conditions in the area. It affects the quality of the cane by destroying its sugar content. Over the past few years, borer attacks have increased on both Sucrivoire sites.

Mosaic is a dangerous virus, which impedes the physiological development of cane, stunting its growth and at the same time prevents concentration of sucrose, thereby depleting the sugar content.

Until recently, this virus was not present on sugar cane farms in West Africa. It made its way into the four Ivory Coast production sites, especially in Zuenoula, following imports of cane cuttings.

Control methods have been implemented at production sites to minimize the impact of these

attacks on cane and sugar production. However, controlling the mosaic is slower and more complex because, short of eradicating it completely from the environment, the only solution today, is to cultivate cane varieties that have a strong tolerance to its presence in the environment.

Cane production was up by 27 398 tons for the 2017/2018 season - an increase by 36 130 tons (10.5% over the previous season) at the Zuenoula farm unit (UAI). For Borotou on the other hand, it dropped by 8,732 tons (1.8% less than the previous season).

The drop in yield at Borotou is also due to degradation of some farmlands during harvest in the rainy season, in the 2016/2017 crop season.

Production by outgrowers

Production of cane by outgrowers rose by 3 908 tons – an increase of 14 587 tons (33.6% over the previous season) at the Zuenoula UAI, and a drop of 10,680 tons (19.4% lower than the previous season) at Borotou.

3.1.3 - Sugar production

Production sucre (en tonnes)	Réalisé campagne			Variation campagne N /N-1	
	15 - 16	16 - 17	17 - 18	en quantité	en %
Sucre roux/blond Zuénoula	36 061	32 646	38 797	6 151	18,8%
Sucre granulé roux/blond Borotou	17 858	17 033	27 113	10 080	59,2%
Sucre blanc Borotou	32 421	27 921	23 302	-4 619	-16,5%
Tonnage total sucre	86 339	77 600	89 212	11 612	15,0%

The 2017/2018 sugar season ended with a production of 89,212 tons, compared to 77,600 tons for the previous season (a 15% rise).



Sucre granulé blanc

3.2 - Investments

In 2018, SUCRIVOIRE committed CFAF 7.225 billion in investment, for a budget of CFAF 19.039 billion.

Considering the need for further studies and changes to the initial project, construction work on the new refinery was postponed to 2019. On the other hand, works on extending land areas were carried out as planned.

Major investments carried out during the year are :

- | | |
|---|----------------------|
| ■ Clearing and planting | : CFAF 2.821 billion |
| ■ Housing and social amenities | : CFAF 362 billion |
| ■ Irrigation equipment (swivel device) | : CFAF 294 billion |
| ■ Various tools | : CFAF 694 billion |
| ■ Major works, transport, loading equipment | : CFAF 271 million |
| ■ Sugar factory, refinery | : CFAF 2.206 million |

Work on the installation of the new Zuénoula turbine is underway and should be completed before the start of the next crop season.

3.3 - Human resources

The company's workforce on 31st December 2018 (667 permanent employees) showed no change from 2017. In contrast, the number of seasonal workers decreased from 10,482 on 31st December 2017 to 9,991 as of 31st December 2018.

For 2018 fiscal year, SUCRIVOIRE implemented its strategic plan RH 2018-2022, which was defined and validated in 2017.

To this end, the human resource department was reorganized by the creation of a human resource development and projects department and the reinforcement of the recruitment function. This became necessary to tackle the challenge of renewing an aging workforce and dealing with succession planning

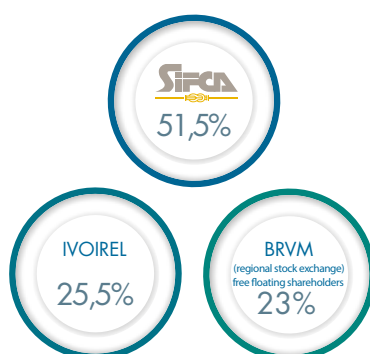
In 2018, the company's establishment agreement was also revised, and the company launched the pre-implementation works.

The staff strength was boosted through the hiring of a director of agriculture techniques and an officer responsible for project extension.

Module 1 of the Success Factor (performance management) was implemented with success.

3.4 - Share ownership

The company's share ownership did not change in the past fiscal year. The FCFA 24.5 billion share capital is distributed as follows:



The capital is made up of 19,600,000 par value shares at CFAF 1 250 per share.

Sucrivoire share listing was highest in February 2018 at CFAF 1 840 per share; with its lowest listing at CFAF 900 in November 2018.

At 31 December 2018, it was quoted at CFAF 950, giving the company a market value of CFAF 18.62 billion.

1.4 - Financial Results and financial situation

The financial statements of SUCRIVOIRE as at 31st December 2018 provides the activity report for its twenty-first fiscal year.

The 2018 accounts are presented according to the revised SYSCOHADA standard, taking into account the appropriate adjustments.

These adjustments generated in reference to the new accounting principles have an impact on the company's capitalized expenses.

The net book value of the capitalized expenses as of 31 December 2017 was CFAF 462,312,998. This net book value was reclassified to current assets, in the technical account 475100, in the 2017 proforma.

According to chapter 8 section 2 of the transitional provisions of the revised Syscohada, these expenses can be amortized over a period not exceeding five years.

We decided to amortize this expense of CFAF 462,312,998 over a period of three years starting from fiscal year 2018.

On this basis, in 2018, CFAF 164,205,797 was transferred to the income statement as follows:

- | | |
|--|--------------------------|
| ■ Account 6057 purchase of services | : CFAF 4 810 364 |
| ■ Account 6243 Maintenance CFAF | : CFAF 145 186 58314 208 |
| ■ Account 6380 Other external expenses | : CFAF 14 208 850 |

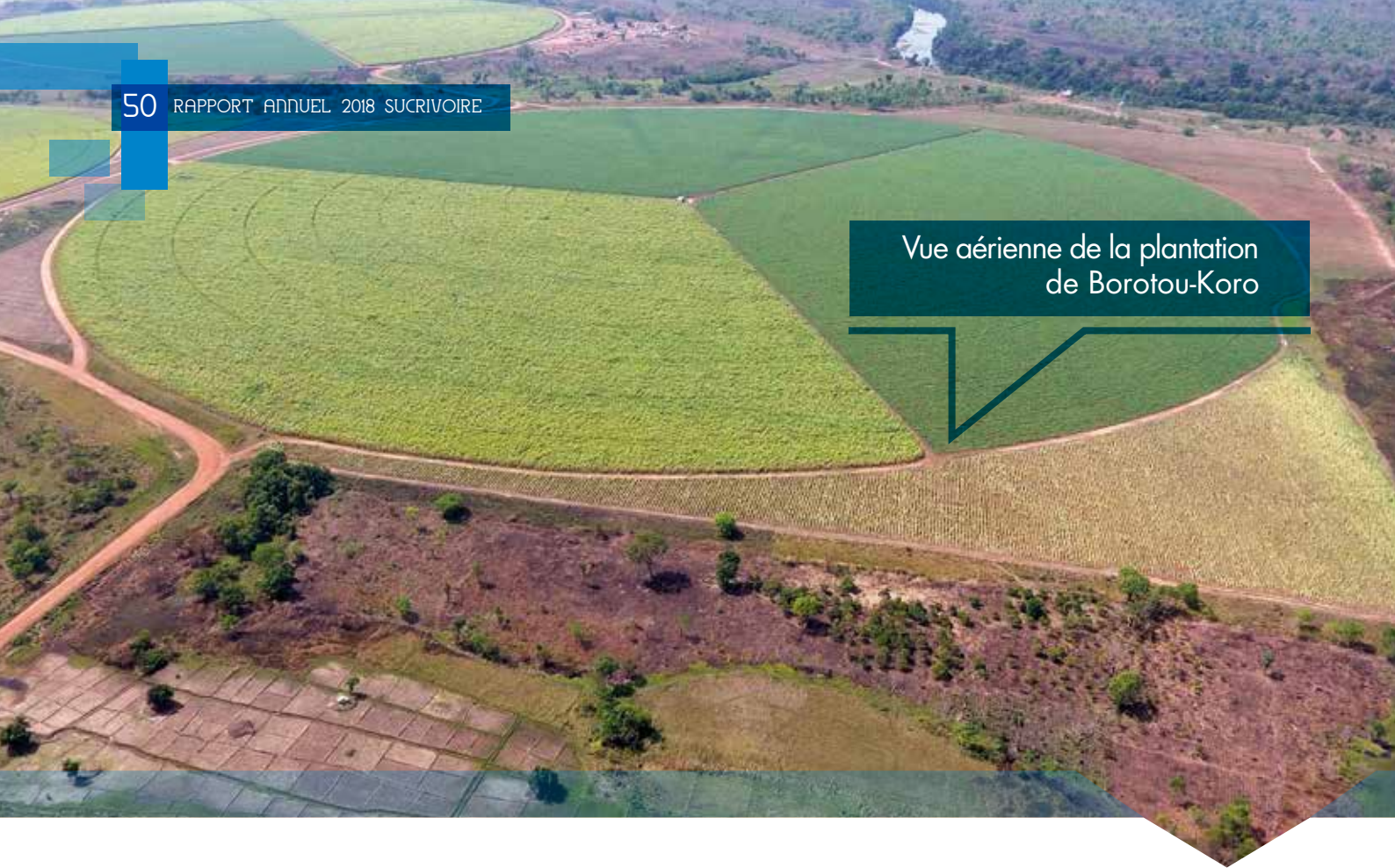
The residual value of the fixed costs as of 31st December 2018 after this amortization is CFAF 304,300,843 and will be transferred to the income statement in fiscal years 2019 and 2020.

Fiscal year 2018 ended with a net loss of CFAF 301 million against a net profit of CFAF 3.147 billion in 2017.

The turnover, which is almost identical to that of 2017, stands at CFAF 56.187 billion.

The gross operating profit is CFAF 12.484 billion against CFAF 14.001 billion.

The net total balance sheet in 2018 is CFAF 93.617 billion, compared to CFAF 91.140 billion in 2017.



Vue aérienne de la plantation de Borotou-Koro

4.1 - Balance sheet at 31 december 2018

The SUCRIVOIRE summary balance sheet is as follows at 31 December 2018:

En millions de FCFA

ASSETS	31.12.2018			31.12.2017			Variation		
	Gross	Assets & liabilities	Net	Net	In %	LIABILITY	31.12.18	31.12.27	In %
						Capital & reserves	47 750	46 171	3.4%
	-	-	-			Net income	-301	3 147	-109.6%
Intangible assets	3 425	3 397	28	838	-96,6%	Equity capital	47.449	49 318	-3.8%
Tangible assets	150 403	105 060	45 342	44 573	1,7%	Borrowings & financial debts	10.259	13 888	-26.1%
Advances on assets	2 028	-	2 028	1 797	12,9%	Leasing debts	918	1	66677.9%
Fixed assets	118	16	102	108	-6,3%	Provisions pour R&C	1 422	1 466	-3.0%
						Financial debts	12 599	15 356	-18.0%
Fixed asset	155 973	108 473	47 500	47 316	0,4%	Stable resources	60 047	64 674	-7.2%
Stocks	38 061	246	37 815	36 367	4,0%	Clients, advances	348	280	24.6%
Suppliers Advances	1 929	-	1 929	2 387	-19,2%	Trade creditors	12 843	10 660	20.5%
Clients	1 803	120	1 683	1 147	46,8%	Fiscal and social debts	1 959	2 035	-3.7%
Other receivables	2.095	-	2.095	1.713	22.3%	Other debts	9 112	1 314	593.5%
Current assets	43.888	365	43.522	41.614	4.6%	Current liabilities	24 263	14 289	69.8%
Availability	2.595	-	2.595	2.211	17.4%	Liquidity credit	9 112	1 314	593.5%
Conversion rate adjustment -Assets			-	-		Conversion rate adjustment -Liabilities			
Cash flow - Assets	2 595	-	2 595	2 211	17.4%	Cash - liabilities	9 307	12 178	-23.6%
Total assets	202 456	108 839	93 617	91 140	2.7%	Total liabilities	93 617	91 140	2.7%

4.1.1 - Fixed assets

4.1.1.1 - Gross fixed assets

In CFAF Billion				
Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Intangible assets	3 425	3 404	21	0.63%
Tangible assets	152 430	141 742	10 688	7.54%
Fixed assets	118	125	-7	-5.44%
Gross total	155 973	145 271	10 703	7.37%
Depreciation & provisions	108 473	97 955	10 518	11%
Net total	47 500	47 316	184	0.39%

Gross fixed assets rose from CFAF 145.271 billion to CFAF 155.973 billion, a net increase of CFAF 10.703 billion CFA. This variation comes from:

- Increase through acquisitions, creation of CFAF 10.881 billion in assets
- Decrease in assets by transfers and disposal of FCFA 337 million

4.1.1.2 - Depreciation on assets

In CFAF million or billion				
Depreciation & provisions	31.12.2017	Depreciation	writeback/depr	31.12.2018
Intangible assets	2 566	535	4	3 097
Tangible assets	95 373	10 230	243	105 360
Fixed assets	16			16
Total depreciation and provisions	97 955	10 765	247	108 473

Depreciation of fixed assets rose from CFAF 97,955 billion in 2017 to CFAF 108.473 billion in 2018. Depreciation charges for the year recorded:

- An increase of FCFA 10 .765 billion
- A decrease of CFAF 247 million for fixed assets

These different variations maintained the company's net fixed assets at CFAF 47.5 billion, nearly identical to the previous fiscal year's, which was CFAF 47,315 million.

4.1.2 - Stable resources

4.1.2.1 - Equity

In CFAF million or billion

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Share capital (1)	24 500	24 500	-	0.00%
Statutory reserve	3 641	3 326	315	9.46%
Balance brought forward	19 609	18 345	1 264	6.89%
Net earnings for the year	-301	3 147	-3.448	-109.57%
Total equity capital	47 449	49 318	-1 870	-3.79%

CFAF 3.147 billion in net profit for fiscal year 2017 was allocated to the legal reserve for CFAF 315 million and brought forward to CFAF 1.264 billion. The balance of CFAF 1.568 billion was allocated to dividend distribution in accordance with the resolutions of the Ordinary General Meeting of 17 May 2018.

Shareholders' equity, including the net loss of CFAF 301 million for fiscal year 2018, amounted to CFAF 47.449 billion, compared to CFAF 49.318 billion the previous year.

4.1.2.2 - Financial debts

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2017	Augmentation	Diminution	31.12.2018
Emprunts CMT bancaires	13 890		3 631	10 259
Emprunts par Crédit-bail		1 097	179	918
Dettes provisionnées/litiges	12	6		18
Dettes provisionnées/retraites	1 454		50	1 404
Total des dettes financières	15 356	1 103	3 859	12 599

Under financial debts, leasing accounts for CFAF 1.097 billion in financing for forklifts, tractors, light vehicles etc.

Repayments of loans contracted prior to 2018 and the establishment of lease credits in 2018 amounted to CFAF 3.858 billion, in line with the repayment plans.

Update of retirement benefits by the actuary led to a provision reversal of CFAF 50 million in fiscal year 2018. The funded debt for pensions at fiscal year-end 2018 following the update, stood at CFAF 1.404 billion. This decline in the retirement benefits in the last two years is caused by increasing number of staff members going on retirement.

4.1.3 - Current assets

4.1.3.1 - Stocks

In billion or million CFAF

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Imported sugar	1 675	2 146	-471	-21,95%
Sugar produced	6 792	7 540	-748	-9,92%
Standing cane stalks	17 194	13 812	3 382	24,49%
Spare parts	8 642	8 293	349	4,21%
Other consumables	3 757	4 822	-1 065	-22,08%
Gross total	38 061	36 613	1 448	3,95%
Provisions for depreciation	246	246	-	0%
Net total	37 815	36 367	1 448	3,98%

Generally, the stocks remain at the same level as that of the previous year, at CFAF 37.815 billion. However, there is a 24% rise in uncropped cane and a 21% drop in imported sugar and 22% drop on production consumables.



Pivot en action

4.1.3.2 - Debts etc.

Down-payments on orders to investment suppliers for the project to increase the company's capacity, rose from CFAF 1.797 billion in 2017 to CFAF 2.028 billion in 2018.

Net customer outstanding balance increased from CFAF 1.147 billion at the end of 2017 to CFAF 1.683 billion in 2018, a rise of 50% due to the increase in sales to industrial consumers which enjoy a longer payment delay than that granted to wholesalers.

Other receivables valued at CFAF 2.095 billion include blocking by NSIA BANQUE, BOA, BACI and VERSUS BANQUE for an amount of CFAF 1.085 billion in the dispute between NSIA and one of its third parties. SUCRIVOIRE is in no way involved in this dispute and is not at risk in any way, although the blocked amount affected its liquidity.

The remainder of the "other receivables" item mainly includes the balance of insurance claims expected from insurers for the fire that occurred in Zuenoula in 2015.

4.1.4 - Current liabilities

4.1.4.1 - Trade payables

The pressure on liquidity observed since 2017 continued in fiscal year 2018 and resulted in the extension of suppliers' balance from CFAF 10.660 billion in 2017 to CFAF 12.843 billion in 2018, a 20% rise.

4.1.4.2 - Tax and payroll liabilities

In CFAF million or billion

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
VAT payable	268	113	155	137.12%
Business profits (BIC) payable	192	476	-284	-59.60%
Other taxes payable	441	404	37	9.09%
Total tax liabilities	901	993	-92	-9.27%
Social security liabilities	186	233	-47	-20.34%
Salaries payable	729	182	547	300.72%
Funded payroll liabilities	144	627	-483	-77.07%
Total payroll liabilities	1 059	1 042	17	1.60%
Total tax and payroll liabilities	1 960	2 035	-75	-3.70%

Tax liabilities stood at CFAF 901 million in 2018, compared to CFAF 993 million in 2017, a 9.27% drop, mainly due to reduction in debt on BIC taxes.

Payroll liabilities remained constant and stood at CFAF 1.059 billion.

4.1.4.3 - Other liabilities

In million or billion CFAF

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
CC Sifca	8 553b	568m	7 985b	1405.83%
CC Sania	419m	63m	-63m	-13.10%
Turnkey project liabilities		85m	-85m	-100.00%
Others	139m	179	-40m	-22.27%
Total other liabilities	9 111b	1 314b	7 797b	593.39%

Other debts, mainly made up of the current accounts of Mother company SIFCA , increased from CFAF 1.314 billion in 2017 to CFAF 9.111 billion in 2018, representing a growth of nearly CFAF 8 billion, with two cash advances from SIFCA in the fourth quarter 2018. This transaction constitutes a bridge loan, pending the implementation bank loans to finance SUCRIVOIRE's investments for the 160 MTS project.

4.1.5 - Cash Flow

4.1.5.1 - Cash assets

En millions de FCFA

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Disponibilités banques	2 559	2 202	357	16,20%
Caisses	36	9	27	301,45%
Total Trésorerie Actif	2 595	2 211	384	17,36%

Cash liabilities is mainly made of spots dor CFAF 9.276 billion, compared to CFAF 12.102 billion in 2017.

Machiniste à l'usine
Borotou Koro

4.1.5.2 - Cash liabilities

In million or billion CFAF

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Spot	9 276	12 102	-2 826	-23.35%
Bank overdrafts	31	76	-45	-59.25%
Total cash liabilities	9 307	12 178	-2 871	-23.57%

Cash liabilities is mainly made of spots dor CFAF 9.276 billion, compared to CFAF 12.102 billion in 2017.

4.2 - Income statement at 31 December 2018

The income statement at 31 December 2018 is as follows :

En millions de FCFA

Variation

Description	2018	2017	Valeur	%
Product sales	11 495	13 434	13 434	-14.43%
Purchases	-9 511	-15 670	-15 670	-39.31%
- Changes in stocks of goods	-1 660	3 003	3 003	-155.29%
PROFIT MARGIN	324	766	766	-57.66%
Manufactured product sales	42 994	40 886	40 886	5.16%
Works, services rendered	-	-	-	-
Accessory products	1 698	1 842	1 842	-7.81%
TURNOVER	56 187	56 162	56 162	0.0%
Stored production (or stock disposal)	2 795	6 772	6 772	-58.73%
Capitalized production	3 050	4 755	4 755	-35.85%
Operating subsidies	-	-	-	-
Other products	4	22	22	-81.81%
Transfers of operating expenses	-	-	-	-
Raw materials and other related supplies purchases	-1 966	-2 304	338	-14.68%
Other purchases	-	-	-	-
Other purchases	-14 396	-16 937	2 542	-15.01%
- Changes in other supply stocks	254	820	-567	-69.08%
Transport	-611	-771	160	-20.80%
External services	-7 647	-7 677	30	-0.38%
Taxes	-1 044	-1 291	247	-19.14%
Other charges	-250	-217	-33	15.02%
VALUE ADDED	25 205	26 665	-1 460	-5.5%
Personnel costs	-12 721	-12 664	-57	0.45%
GROSS OPERATING SURPLUS	12 484	14 001	-1 517	-10.8%
Write-back of depreciation and provisions	-	40	-40	-100.00%
Depreciation and provisions	-10 976	-10 209	-767	7.52%
OPERATING INCOME	1 508	3 833	-2 325	-60.7%
Financial and other income	25	22	2	10.80%
Provision and financial depreciation write-back	50	109	-59	-54.24%
Transfers of financial charges	-	-	-	-
Financial costs and similar charges	-2 080	-1 620	-460	28.38%
Dotations aux provisions et dépréciations financières	-	-	-	-
FINANCIAL RESULT	-2 005	-1 489	-517	34.7%
RESULTS OF ORDINARY ACTIVITIES	-497	2 344	-2 841	-121.2%
Income from property disposal	209	2	206	8655.36%
Other income outside ordinary activities	182	1 423	-1 241	-87.20%
Book value of disposal of assets	-	-33	33	-100.00%
Other costs outside ordinary activities	-0	-22	22	-98.39%
RESULT OUTSIDE ORDINARY ACTIVITIES	391	1 371	-980	-71.5%
Workers participation	-	-	-	-
Income taxes	-195	-568	373	-65.7%
NET INCOME	-301	3 147	-3 448	-109.6%

4.2.1 - Turnover

In billion CFAF (except otherwise stated)

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Imported sugar	11.495	13.434	-1.939	-14.43%
Produced sugar	42.994	40.886	2.108	5.16%
Third-party services	1.698	1.842	-144m	-7.83%
Total turnover	56.187	56.162	25	0.0%

Fiscal year 2018 resulted in sales of CFAF 54.789 billion worth of sugar, accounting for 109,777 tons of sugar sold, compared to CFAF 54.320 billion for 108,034 tons of sugar sold in 2017.

The proportion of sugar imported and sold in 2018 is 21,800 tons against 25,970 tons in 2017 : a decrease of 4,170 tons. This decline in turnover on imports is due to the availability of sugar from the company's production.

The average unit price of sales was CFAF 496/kg in 2018, to be compared with CFAF 503/kg in 2017. This price change is entirely due to the product mix sold; SUCRIVOIRE sold a larger proportion of brown sugar in 2018 (69,830 tons in 2018 compared to 61,459 tons in 2017).

In 2018, work and services provided decreased by 7.8% from 2017.

Overall sales remained almost stable from 2017 to 2018.

Overall, the turnover remained more or less stable from 2017 to 2018.

4.2.2 - Stored and capitalized production

In million CFAF

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Variation standing cane stalks	3.302	2 294	1.008	43.94%
Variation sugar stocks	-507	4 478	-4.985	-111.32%
Total production in stock	2.795	6 772	-3.977	-58.73%
Total production capitalized	3.050	4 754	-1.703	-35.84%

There is an increase in the value of standing uncropped cane in 2018. This increase is due to the extension of farm lands by SUCRIVOIRE as part of its capacity increase program.

Regarding the sugar produced, the stock decreased by CFAF 507 million. In 2018, SUCRIVOIRE stock decreased by 1,200 tons compared to an increase of 10,250 tons in 2017. This variation is due to low production from October to December 2018 (32,957 during those three months, against 38,700 tons in 2017).

Capitalized works decreased by CFAF 1.703 billion from 2017 to 2018. SUCRIVOIRE had fewer plant rehabilitation and replanting works in 2018.

4.2.3 - Raw materials purchases

In million CFAF

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Purchase of sugarcane	1.966	2.304	-338	-14.67%
Total raw materials	1.966	2.304	-338	-14.67%

Cane purchases from outgrowers amounted to 112,343 tons in 2018, compared to 131,657 tons in 2017. This decrease in volume was because harvest of the outgrowers, initially planned for the last quarter 2018, was shifted to early 2019.

4.2.4 - Other purchases

The year 2018 was marked by an overall decline in other purchases following the decline in consumption of agricultural and industrial inputs (447 million), spare parts (827 million) and electricity (207 million).

4.2.5 - Transport costs

In million CFAF

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Sugar transport	403	607	-204	-33.67%
Staff transport costs	208	164	44	26.97%
Total transport	611	771	-160	-20.77%

Transport costs dropped from CFAF 771 million in 2017 to CFAF 611 million in 2018 as a result of decline in sugar imports.

4.2.6 - External services

In million and billion CFAF

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Outsourced services	658	959	-301	-31.36%
Building & equipment renta	1 269	1 237	32	2.57%
Maintenance and repairs	1 257	1 239	18	1.48%
Comprehensive and auto insurance	420	418	2	0.48%
Communication costs	188	149	39	26.16%
Bank commissions	225	209	16	7.71%
Fees	1 684	1 849	-165	-8.94%
Mission & reception costs	298	240	58	24.19%
Others - undistributed	1 648	1 377	271	19.71%
Total external services	7 647	7 677	-29	-0.38%

In 2018, external services amounting to CFAF 7.647 billion remained in the same proportions as for 2017.

4.2.7 - Taxes

In million FCFA

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Land	226	264	- 38	-14.39%
License	174	196	-22	-11.25%
Income tax	533	652	-119	-18.19%
Others	110	179	-69	-38.43%
Total taxes	1.044 b	1.291b	-247	-19.17%

The level of taxes and fees for 2018 corresponds to the normal activity of SUCRIVOIRE. In 2017, the company underwent a tax audit.

4.2.8 - Other expenses

In million CFAF

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Provision for stocks		98	-98	-100%
Provision for bad debts	59	-	59	
Client credit write-offs	18	13	5	
Post allowances	84	63	21	
Others, undistributed	89	43	46	107%
Total other expenses	250	217	33	15.08%

Other operational costs remained constant, and stood at CFAF 250 million.

4.2.9 - Personnel costs

In million or billion CFAF

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Permanent staff salaries	8 084	7 988	96	2.16%
Temporary staff salaries	4 135	4 056	79	1.95%
Provision for salaries	391	309	82	26.60%
Remuneration Transferred to ext. staff	110	311	-201	-64.67%
Total frais de personnel	12 721	12 664	57	0.45%

The SUCRIVOIRE wage bill remained stable from 2017 to 2018 at CFAF 12.214 billion.

4.2.10 - Depreciation charges and provisions

In million or billion FCFA

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Depreciation	10 968	10 202	767	7.51%
Provision against risks	8	7	1	-14.72%
Amounts allocated to depreciation & provision	10 976	10 209	768	7.52%

Funding of depreciation increased by CFAF 768 million, from CFAF 10.209 billion in 2017 to CFAF 10.976 billion in 2018.

In 2018, SUCRIVOIRE relaunched its migration from the NEXT software to SAP, following some anomalies discovered.

This exercise had the following effects on amounts allocated to depreciation and for those outside ordinary activities.

- The disposed assets were depreciated before operations resumed on April 30, 2018. These allocations, amounting to CFAF 1.409 billion, are offset in the outside ordinary activities accounts for asset disposals;
- Accounting of additional allowance for depreciation amounting to CFAF 1.043 billion, recorded in the outside other activities account for fiscal year 2018.

This additional depreciation was not recognized in the taxable income base for fiscal year 2018.

4.2.11 - Financial result

In million or billion CFAF

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Financial charges CMT	916	924	-8	-0.88%
Discounts granted	311	332	-21	-6.29%
Interests on spot credit	853	364	489	134.35%
Total financial charges	2 080	1 620	460	28.40%
Interests on investments	25	22	3	-12.99%
Financial provision	50	109	-59	-54.12%
Financial result (net financial charges)	-2 005	-1 489	-516	-0

The financial result (net financial expenses) increased from 2017 to 2018 by CFAF 516 million. Spot interests also rose sharply by CFAF 489 million due to cash pressures.

4.2.12 - Result for non-ordinary activities

In million or billion CFAF

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	
Non-ordinary activities charges	- 1	- 22	21	-96.77%
HAO income	182	1 423	-1 241	-87.20%
Gain or loss from disposal	209	- 30	239	-797.14%
HAO result	391	1 371	- 980	-71.51%

The non-ordinary activities result dropped by CFAF 980 million from 2017 to 2018.

In 2017, the non-ordinary activities result amounting to CFAF 1.371 billion was compensation by the insurance for the fire outbreak at the Zuenoula plant in October 2015.

4.2.13 - Net result

The net result in 2018 was a loss of CFAF 301 million against a profit of CFAF 3.147 billion in 2017.

1.5 - Significant events since the close of the fiscal year

To date, no significant event has occurred after the company's accounts were closed on 31 December 2018.

1.6 - Predictable developments and prospects

Although sugar cane production was clearly on the rise in the 2018/2019 season, sugar production yielded only 91,000 tons, well short of Sucrivoire's potential because of mosaic virus and borer attacks on the plantations. This led to a decline in the technological values of the canes (in particular, the sugar content).

A study on the competitiveness of the sugar industry in Côte d'Ivoire was commissioned in 2018 by the Ivorian Government and financed by AIS. The conclusions of this study are expected to come out in 2019.



RAPPORT RSE

SUCRIVOIRE est engagée dans une démarche de développement durable depuis de nombreuses années et inscrit ses actions dans les principaux axes prioritaires fixés par le groupe SIFCA :

▪ L'hygiène, la santé et la sécurité au travail

Sucrivoire a dépensé 520 millions de Francs CFA pour les actions suivantes :

- ✓ La couverture médicale du personnel et familles, 57 761 consultations aux 02 CMS de Borotou-Koro et Zuenoula dont 44% pour les communautés riveraines ;
- ✓ Les visites médicales annuelles et spécifiques réalisées chez les travailleurs à 100 % à Borotou et 90 % à Zuenoula ;
- ✓ Environ 2 500 saisonniers inscrits dans le réseau de soins MCI ;
- ✓ 100 % des employés bénéficient des EPI ;
- ✓ La mise en œuvre d'activités de prévention et protection en milieu de travail par une réduction du taux de fréquence à 4,74 et du taux de gravité à 0,03 à Borotou. A Zuenoula, un accident grave survenu à l'usine a porté le taux de gravité à 0,85.

Dispensaire Pierre BILLON de Kangana



▪ La prévention des maladies infectieuses

Sucrivoire a poursuivi son engagement pour un montant d'environ 8,2 millions de FCFA dans la lutte contre les maladies infectieuses par :

- ✓ La lutte contre le paludisme à travers des actions de sensibilisations et de protection par la distribution de plus de 2 480 moustiquaires imprégnées aux populations à risques et la démoustication semestrielle des cités des travailleurs ;
- ✓ Le dépistage volontaire et la prise en charge thérapeutique du VIH-SIDA et la prévention de la transmission mère-enfant.

▪ Les logements des travailleurs

- ✓ La réhabilitation des logements du personnel a coûté environ 270 millions de Francs CFA sur les deux sites.

▪ La Préservation de l'environnement

Sucrivoire a engagé environ 32 millions de F CFA dans le cadre de sa politique de maîtrise des impacts environnementaux et de la préservation de la biodiversité à travers :

- ✓ La réalisation de toutes les analyses règlementaires ;
- ✓ Une meilleure gestion des déchets en 2018 par leur valorisation (pratique du tri des déchets domestiques) ;
- ✓ La mise en œuvre d'un plan de gestion durable de ses ressources naturelles (formation de plus de 150 acteurs impliqués dans la protection des sites écologiques) à Borotou ;
- ✓ Le reboisement de 142 hectares à Zuenoula.

▪ La gestion des relations avec les communautés riveraines

A Zuenoula (pour un coût total de 50 millions F CFA) :

- ✓ La construction d'une maternité, du logement de la sage-femme et d'une pompe hydraulique à énergie solaire à Baazra ;
- ✓ La réhabilitation d'une école primaire à Douonéfla et la construction d'une pompe hydraulique ;
- ✓ La construction d'une école de 03 classes et d'une pompe hydraulique à Bouata.

▪ Les logements des travailleurs

A Borotou (pour un coût total d'environ 50,2 millions de F CFA) :

- ✓ La construction d'une cantine scolaire à Morinfigso ;
- ✓ La construction d'un dispensaire équipé et la pose de la 1^{ère} pierre d'un logement pour l'infirmier à Kangana ;
- ✓ Le préfinancement de projet d'extension de parcelles de cannes villageoises ;
- ✓ Le reprofilage et l'entretien des pistes villageoises ;
- ✓ L'entretien des pompes villageoises ;
- ✓ La construction de 2 pompes villageoises à Yanfissa et Soko.

ASSISTANCE FINANCIERE TECHNIQUE UNION EUROPEENNE

Le programme de relance de la filière sucre a démarré en février 2008 avec le soutien financier de l'Union européenne d'un montant global d'environ 29 millions d'euro repartis sur six conventions de financement (2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012). A ce jour, seule la convention de 2012 sur laquelle est endossée la subvention à l'ALS-CI est encore active. Cette dernière sera clôturée en juin 2019.

Les paragraphes ci-dessous présentent succinctement les travaux réalisés au cours de l'année 2018 :

▪ Amélioration de la Productivité et Gestion Environnementale

Travaux sur la Sécurisation des Ressources en Eau des sites de Borotou-Koro et Zuenoula

- ✓ Les travaux de construction des stations de traitement des eaux usées provenant des usines se sont achevés en janvier 2018. Afin de rendre ces stations plus fonctionnelles, les équipes techniques de Sucrivoire devront réaliser des travaux complémentaires.

▪ Appui à la canne villageoise et aux populations des sites

1- Réhabilitation/construction des infrastructures sociales (Ecoles, Centres de santé, logements d'enseignants)

- ✓ Les travaux de réhabilitation et de construction des infrastructures sociales à Borotou-Koro sont achevés et la réception provisoire a eu lieu en avril 2018. Il est prévu une réception définitive en avril 2019.

2- Construction des Centres de Gestion des Organisations professionnelles agricoles

- ✓ Les hangars métalliques devant servir d'abris aux équipements agricoles et au stockage des intrants sont en cours de construction.

■ Subvention AIS-CI

Le contrat de subvention de l'AIS CI a été signé en juin 2016 pour un montant de 5 083 085 euros avec une durée de 30 mois d'exécution. Suite à un avenant intervenu en Octobre 2018, la durée a été portée à 36 mois (soit une fin en juin 2019). On peut noter les avancées suivantes en 2018 :

- ✓ Les travaux de création et de reprofilage des pistes (constructions de dalots, buses,...) sur les quatre sites attribués en juin 2017 à l'entreprise Ivoire Equipements pour les zones de Sucrivoire et à l'entreprise BANIBAH pour les sites de Ferké 1&2 ont été réceptionnés en novembre 2018;
- ✓ Avec la signature de l'avenant d'octobre 2018, de nouveaux équipements agricoles sont en cours d'acquisition.
- ✓ La formation sur la bonne gouvernance et la gestion des exploitations agricoles des 413 nouveaux planteurs ayant bénéficié des extensions a démarré en novembre 2017 et a pris fin en septembre 2018 ;
- ✓ L'accroissement de l'autonomisation des planteurs pour la gestion des engins par la création d'un atelier de maintenance équipé de matériels et outillages modernes
- ✓ La formation des gestionnaires et des maintenanciers des équipements agricoles a été dispensée sur chaque site ;
- ✓ La sensibilisation des populations riveraines sur les questions environnementales a également démarré en octobre 2017 et prendra fin en mars 2019.

An aerial photograph showing a river winding through a lush, green forest. The river reflects the surrounding trees and sky. In the background, a small hill or mountain is visible under a clear sky.

PARCE QUE NOUS PLAÇONS
L'ENVIRONNEMENT
AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

Nous identifions, maintenons et protégeons les zones à Haut Stock de Carbone (HCS)¹ et les zones à Haute Valeur de Conservation (HVC)²

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUCRIVOIRE, SA

*Exercice clos le
31 décembre 2018*

Rapport des Commissaires aux Comptes

Aux actionnaires de la société SUCRIVOIRE ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de SUCRIVOIRE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

1. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société SUCRIVOIRE SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable OHADA révisé.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales ISA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques de professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

SUCRIVOIRE, SA

Exercice clos le
31 décembre 2018

Observation - Entrée en vigueur du SYSCOHADA révisé

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes aux états financiers 2A, 2B et 2D relatives à l'entrée en vigueur de l'Acte uniforme de l'OHADA révisé relatif au droit comptable et à l'information financière et du Système Comptable OHADA qui lui est annexé (ensemble désigné « SYSCOHADA révisé »), depuis le 1er janvier 2018.

L'application de ce nouveau référentiel pour la préparation des comptes comparatifs au 31 décembre 2017 n'a pas eu d'impact significatif sur les capitaux propres approuvés au titre de cet exercice.

Points clés d'Audit

En application de la norme d'audit ISA 701 alinéa 17, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des états financiers annuels de SUCRIVOIRE, ainsi que les réponses que nous avons apportées pour faire face à ces risques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des états financiers annuels individuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Ces appréciations ne constituent pas une opinion sur des éléments des comptes pris isolément.

Nous avons déterminé que les points décrits ci-après constituent les points clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport.

Évaluation du planting

Dans l'activité de la société Sucrivoire le planting fait référence aux actifs immobilisés constitués par les travaux de préparation des parcelles et de mise en terre des boutures de canne. Il s'élève à FCFA 9 541 millions en valeur nette dans les états financiers de la société SUCRIVOIRE au 31 décembre 2018.

Nous avons considéré que le planting constitue un point clé d'audit en raison de sa valeur significative dans les actifs de votre société et des risques liés à la réalité et à la correcte évaluation des travaux considérés pour sa valorisation.

La méthode de valorisation du

Travaux d'audit effectués :

Dans le cadre de l'audit du planting, nous avons mis en œuvre les principales diligences suivantes:

- l'examen approfondi des procédures de gestion des transactions liées à ces immobilisations ;
- le rapprochement du fichier des immobilisations tenu à jour à la balance générale ;
- la revue de cohérence des variations de ces immobilisations avec les autres postes des états financiers ;
- l'analyse des immobilisations en cours ;
- le contrôle du caractère exhaustif des dotations aux amortissements de la période ;
- et l'analyse de la réalité et de la

SUCRIVOIRE, SA

Exercice clos le
31 décembre 2018

planting est décrite à la note annexe 3A aux états financiers.

correcte évaluation du caractère immobilisable des travaux enregistrés dans ces actifs au cours de l'exercice revu.

Valorisation de la canne sur pieds

La canne sur pieds fait référence aux travaux réalisés et dépenses engagées en vue de l'entretien des plants de cannes non encore récoltés et figurant dans les stocks de production en cours de la société. Elle s'élève à FCFA 17 194 millions au 31 décembre 2018.

En raison du caractère significatif stock de la canne sur pieds pour l'activité de votre société, de l'importance de sa valeur et du risque relatif à la correcte valorisation des charges qui lui sont incorporées, l'audit de ce stock a été considéré comme un point clé de l'audit.

La note annexe 6 aux états financiers décrit l'approche utilisée par la société pour l'évaluation de la canne sur pieds.

Travaux d'audit effectués :

Les diligences ci-après ont été mises en œuvre pour le contrôle de la correcte évaluation de ce stock au bilan de la société au 31 décembre 2018 :

- l'examen approfondi des procédures de gestion des transactions liées à ces stocks ;
- la revue de cohérence des variations du stock de la canne sur pieds avec les autres postes des états financiers ;
- la revue analytique des charges incorporées au coût du stock de la canne sur pieds ;
- et l'analyse de la réalité et de la correcte évaluation des coûts transférés en cours de production au cours de l'exercice revu.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction Générale et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

SUCRIVOIRE, SA

Exercice clos le
31 décembre 2018

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

2. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

SUCRIVOIRE, SA

Exercice clos le
31 décembre 2018

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs, en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons constaté l'existence d'un registre de titres nominatifs et avons vérifié sa tenue conforme au regard de l'article 746-1 dudit acte.

Sur la base des travaux effectués et de la déclaration établie par votre société et jointe au présent rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'existence des registres de titres nominatifs et leur tenue conforme.

Abidjan, le 18 avril 2019

MAZARS COTE D'IVOIRE



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ERNST & YOUNG SA



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ANNEXE 1: RESPONSABILITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

SUCRIVOIRE, SA

*Exercice clos le
31 décembre 2018*

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

SUCRIVOIRE, SA

Exercice clos le
31 décembre 2018

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;

SUCRIVOIRE, SA

Exercice clos le
31 décembre 2018

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinentes pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

SUCRIVOIRE, SA

Exercice clos le
31 décembre 2018.

- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ANNEXE 2: ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

BILAN

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE au 31/12/ N			EXERCICE AU 31/12/N-1
			BRUT	AMORT et DEPREC.	NET	NET
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	3 425 294 773	3 396 840 546	28 454 227	838 306 765
AE	Frais de développement et de prospection					
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		3 117 756 822	3 089 304 595	28 454 227	838 306 765
AG	Fonds commercial et droit au bail		307 535 951	307 535 951		
AH	Autres immobilisations incorporelles					
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	150 402 527 212	105 060 056 931	45 342 470 281	44 572 555 104
AJ	Terrains (1) dont Placement Net :					
AK	Bâtiments(1) dont Placement Net : 794 865 669 238 718 551		16 203 181 971	12 524 322 515	3 678 859 456	3 618 178 387
AL	Aménagements, agencements et installations		10 872 801 771	9 673 437 225	1 199 364 546	1 420 707 397
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		120 310 727 240	80 717 975 865	39 592 751 375	38 657 349 745
AN	Matériel de transport		3 015 616 230	2 144 321 326	871 494 904	876 319 575
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS	3	2 027 649 695		2 027 649 695	1 796 564 627
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	117 823 422	16 259 000	101 573 422	108 348 972
AR	Titres de participation		16 259 000	16 259 000		
AS	Autres immobilisations financières		101 573 422		101 573 422	108 348 972
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		155 973 295 102	108 473 147 477	47 500 147 625	47 315 775 468
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5				
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	38 060 581 255	245 500 518	37 815 080 737	36 366 954 455
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		5 827 179 085	119 876 792	5 707 302 293	5 247 009 543
BH	Fournisseurs avances versées	17	1 929 288 684		1 929 288 684	2 387 022 684
BI	Clients	7	1 803 300 244	119 876 792	1 683 423 452	1 147 005 619
BJ	Autres créances	8	2 094 590 157		2 094 590 157	1 712 961 262
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		43 887 760 340	365 377 310	43 522 383 030	41 613 964 090
BQ	Titres de placement	9				
BR	Valeurs à encaisser	10	800 000		800 000	8 500 000
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	2 593 965 847		2 593 965 847	2 202 225 600
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF		2 594 765 847		2 594 765 847	2 210 725 600
BU	Ecart de conversion-Actif	12				
BZ	TOTAL GENERAL		202 455 821 289	108 838 524 787	93 617 296 502	91 140 465 068

REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
			NET	NET
CA	Capital	13	24 500 000 000	24 500 000 000
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14		
CE	Ecart de réévaluation	3e		
CF	Réserves indisponibles	14	3 640 587 921	3 325 871 450
CG	Réserves libres	14		
CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	19 609 210 661	18 344 762 415
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		-301 204 908	3 147 164 717
CL	Subventions d'investissement	15		
CM	Provisions réglementées	15		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		47 448 593 674	49 317 798 582
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	10 259 960 463	13 889 099 031
DB	Dettes de location-acquisition	16	918 196 389	
DC	Provisions pour risques et charges	16	1 422 108 007	1 466 233 468
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		12 600 264 859	15 355 932 499
DE	TOTAL RESSOURCES STABLES		60 048 858 533	64 673 731 081
DH	Dettes circulantes HAO	5		
DI	Clients, avances reçues	7	348 326 155	279 551 202
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	12 843 020 327	10 659 817 500
DK	Dettes fiscales et sociales	18	1 957 816 720	2 035 119 036
DM	Autres dettes	19	9 112 133 531	1 314 023 184
DN	Provisions pour risques et charges à court terme	19		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		24 261 296 733	14 288 510 922
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	9 307 141 236	12 178 223 065
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF		9 307 141 236	12 178 223 065
DV	Ecart de conversion-Passif	12		
DZ	TOTAL GENERAL		93 617 296 502	91 140 465 068

COMPTE DE RESULTAT

REF	LIBELLES		(2)	NOTE	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
					NET (1)	NET (1)
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	11 495 074 739	13 433 822 925
RA	Achats de marchandises		-	22	-9 510 606 831	-15 670 306 281
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6	-1 660 107 065	3 002 552 764
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)				324 360 843	766 069 408
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21	42 993 847 366	40 886 126 829
TC	Travaux, services vendus	C	+	21		
TD	Produits accessoires	D	+	21	1 697 768 176	1 841 578 724
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)				56 186 690 281	56 161 528 478
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+	6	2 794 521 999	6 771 552 537
TF	Production immobilisée		+	21	3 050 060 113	4 754 514 738
TG	Subventions d'exploitation		+	21		
TH	Autres produits		+	21	4 019 423	22 091 881
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	-1 965 912 081	-2 304 073 271
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6		
RE	Autres achats		-	22	-14 395 768 391	-16 937 414 317
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6	253 669 274	820 469 247
RG	Transports		-	23	-610 852 921	-771 232 903
RH	Services extérieurs		-	24	-7 647 454 288	-7 676 975 010
RI	Impôts et taxes		-	25	-1 043 575 764	-1 290 630 892
RJ	Autres charges		-	26	-249 722 023	-217 118 827
XC	VALEUR AJOUTEE (XB +RA+RB) + (somme TE à RJ)				25 204 961 726	26 664 958 144
RK	Charges de personnel		-	27	-12 720 609 309	-12 663 757 784
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)				12 484 352 417	14 001 200 360
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28		40 314 883
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C&28	-10 976 163 253	-10 208 719 981
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)				1 508 189 164	3 832 795 262
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	24 857 607	22 434 971
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28	49 979 531	109 228 473
TM	Transferts de charges financières		+	12		
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	-2 080 010 225	-1 620 188 277
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	3C&28		
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)				-2 005 173 087	-1 488 524 833
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)				-496 983 923	2 344 270 429
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	3D	12 702 793	2 384 749
TO	Autres Produits HAO		+	30	378 233 711	1 423 445 172
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	3D		-32 510 335
RP	Autres Charges HAO		-	30	-362 494	-22 492 069
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)				390 574 010	1 370 827 517
RQ	Participation des travailleurs		-	30		
RS	Impôts sur le résultat		-	37	-194 794 995	-567 933 229
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)				-301 204 908	3 147 164 717

(1): Les montants seront précédés de signes (+) ou (-) en fonction de leurs soldes dans la balance générale:

(+/-) : Solde débiteur "(-)", solde créditeur "(+)"

(2): Les signes de cette colonne sont indicateurs du sens structurel des soldes, ils ne jouent pas le rôle de signes opérateurs.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

REF	LIBELLES	NOTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	-9 967 497 465	-2 132 664 254
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		10 416 185 348	13 236 466 928
FB	- Variation d'actif circulant HAO (1)			
FC	- Variation des stocks		-1 448 126 282	-10 056 457 512
FD	- Variation des créances		-460 292 748	-2 195 831 280
FE	+ Variation du passif circulant (1)		9 972 785 811	3 220 951 576
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles			
	FB+FC+FD+FE : 8 064 366 781 -9 031 337 216			
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Somme FA à FE)	B	18 480 552 129	4 205 129 712
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-21 646 581	-1 258 102 009
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-9 826 415 857	-10 313 688 199
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières			-7 127 050
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		12 702 793	2 384 749
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		6 775 550	38 123 484
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (somme FF à FJ)	C	-9 828 584 095	-11 538 409 025
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux			
FL	+ Subventions d'investissement reçues			
FM	- Prélèvements sur le capital			
FN	- Dividendes versés		-1 568 000 000	-2 989 000 000
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)	D	-1 568 000 000	-2 989 000 000
	Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts (2)			5 000 000 000
FP	+ Autres dettes financières diverses (3)			
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-3 828 845 958	-2 512 553 898
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (somme FO à FQ)	E	-3 828 845 958	2 487 446 102
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	F	-5 396 845 958	-501 553 898
ZG	VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE (B+C+F)	G	3 255 122 076	-7 834 833 211
ZH	Trésorerie nette au 31 Décembre (G+A)	H	-6 712 375 389	-9 967 497 465
	Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N			

A l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation des créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues).

(2) Comptes 161, 162, 1661, 1662

(3) Comptes 16 sauf Comptes (161, 162, 1661, 1662) et comptes 18

Les notes annexes détaillées sont disponibles en téléchargement sur le site Internet ou en format électronique à la demande.

ANNEXE 3: DÉCLARATION DES DIRIGEANTS ATTESTANT DE LA TENUE CONFORME DES TITRES NOMINATIFS

**Déclaration des dirigeants sur la tenue conforme
des registres de titres nominatifs émis par la société en application des
dispositions de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA
relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE**

Nous, Jean-Louis BILLON, Président du Conseil d'Administration de SUCRIVOIRE et Michel AKPANGNI, Directeur Général de SUCRIVOIRE, agissant en qualité de dirigeants de la société SUCRIVOIRE, société anonyme avec conseil au capital de FCFA 24 500 000 000 milliards dont le siège social est à Borotou Koro, République de Côte d'Ivoire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-1997-B-216.573, déclarons avoir ouvert des registres de titres nominatifs émis par notre société conformément à l'article 746-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Par la présente déclaration émise en application des dispositions de l'article 746-2 dudit Acte uniforme, nous attestons que lesdits registres sont tenus conformément aux dispositions prévues à l'article 746-1 susmentionné.

La présente déclaration est émise pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Abidjan, le 15 Avril 2019



Jean-Louis BILLON
Le Président du Conseil d'Administration



Michel AKPANGNI
Directeur Général

SUCRIVOIRE, S.A.

Exercice clos le
31 décembre 2018

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées

Aux actionnaires de la société SUCRIVOIRE.

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, de conventions déjà approuvées par l'AG au cours des exercices antérieures.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2018.

2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

2.1. Convention de gestion de trésorerie avec SIFCA, SAPH et PALMCI

➤ Administrateurs ou Dirigeants communs

- Madame Lucie BARRY TANNOUS.
- Monsieur Jean-Louis BILLON,
- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur Alassane DOUMBIA,
- Monsieur Bertrand VIGNES,

SUCRIVOIRE, S.A.

Exercice clos le
31 décembre 2018

- Monsieur Nazaire GOUNONGBE,
- Monsieur David BILLON

➤ **Nature, Objet et Modalités**

Au terme d'une convention signée par SUCRIVOIRE le 16 février 2011 avec les sociétés SIFCA, S.A. SAPH et PALM CI, ces quatre entités ont décidé de procéder à une gestion commune de leurs trésoreries à l'effet de rationaliser la gestion de la trésorerie de chacune d'entre elles et d'optimiser leurs flux financiers, tout en préservant leur autonomie de gestion et leurs intérêts respectifs

Cette convention a été conclue pour une durée initiale de 3 ans à compter de sa date de signature (16 février 2011) et se renouvelle par tacite reconduction par période successive d'un an, sauf dénonciation avec préavis de 3 mois avant chaque échéance. Elle prévoit que SIFCA se porte caution solidaire de la société bénéficiaire de l'avance à l'effet de garantir le paiement à la société ayant consenti ladite avance dans la limite du plafond de 6 000 millions de FCFA.

Au cours du quatrième trimestre 2018, SUCRIVOIRE a reçu de SIFCA deux avances de trésorerie pour un montant total de 7 871 484 000 FCFA. La charge d'intérêt supportée par SUCRIVOIRE au titre de ces avances de trésorerie a été de 40 609 764 FCFA sur l'exercice 2018.

2.2. Conventions conclues avec SIFCA

➤ **Administrateurs ou Dirigeants communs**

- Madame Lucie BARRY TANNOUS.
- Monsieur Jean-Louis BILLON,
- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur Alassane DOUMBIA,
- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Monsieur Nazaire GOUNONGBE,
- Monsieur David BILLON.

➤ **Nature**

- Convention de mise à disposition de personnel
- Convention de mise à disposition de locaux professionnels
- Convention d'assistance technique et de gestion
- Convention de prestation du Centre de Compétences SAP de la Direction des Systèmes d'Information.

SUCRIVOIRE, S.A.

*Exercice clos le
31 décembre 2018*

➤ **Objet et Modalités**

a) Convention de mise à disposition de personnel

Convention de mise à disposition de personnels conclue en février 2006 par laquelle SIFCA met à disposition de SUCRIVOIRE du personnel moyennant une rémunération.

La charge annuelle supportée par SUCRIVOIRE s'élève à **17 232 000 FCFA** au titre de l'exercice 2018.

b) Convention de mise à disposition de locaux professionnels

Selon les termes d'une convention signée le 1^{er} juillet 1999 la société SIFCA met à la disposition de SUCRIVOIRE des locaux professionnels situés à Abidjan-Treichville, Boulevard du Havre.

Au titre de cette convention, les loyers facturés par SIFCA à la société SUCRIVOIRE se sont élevés à **42 480 000 FCFA** pour l'exercice 2018.

c) Convention d'assistance technique et de gestion

SIFCA apporte à SUCRIVOIRE une assistance technique et de gestion, rémunérée au taux de 1 % de la production vendue hors taxes, majoré de 2.5 % du bénéfice d'exploitation tel que résultant du plan comptable en vigueur en Côte d'Ivoire, hors frais financiers générés par les crédits à moyens termes avant impôts.

La charge supportée à ce titre par SUCRIVOIRE s'est élevée à **438 180 964 FCFA** pour l'exercice 2018.

d) Convention de prestation du Centre de Compétences SAP de la Direction des Systèmes d'Information

Il s'agit d'une convention de prestation du Centre de Compétence SAP signée entre SIFCA et SUCRIVOIRE au 1^{er} janvier 2016 selon laquelle, SIFCA s'engage, à travers la Direction des Systèmes d'Information du Groupe SIFCA, à fournir à SUCRIVOIRE des prestations informatiques dans le cadre de l'utilisation du logiciel SAP, (fonctionnement du logiciel et de formation des utilisateurs).

Au titre de cette convention, la charge supportée par SUCRIVOIRE sur l'exercice 2018 s'est élevée à **120 000 000 FCFA**.

2.3. Engagements pris par SIFCA au profit de SUCRIVOIRE

➤ **Administrateurs ou Dirigeants communs**

- Madame Lucie BARRY TANNOUS.
- Monsieur Jean-Louis BILLON,
- Monsieur Pierre BILLON,

SUCRIVOIRE, S.A.

Exercice clos le
31 décembre 2018

- Monsieur Alassane DOUMBIA,
- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Monsieur Nazaire GOUNONGBE,
- Monsieur David BILLON.

➤ **Nature, Objet et Modalités**

Engagement pris pour garantir le financement des investissements nécessaires à la réhabilitation des usines de SUCRIVOIRE.

• **Prêt BOAD au profit de SUCRIVOIRE : 7 000 000 000 FCFA**

Lettre de garantie à première demande (inconditionnelle et irrévocable) consentie le 03 novembre 11 au profit de la BOAD en garantie du paiement de toute somme due par SUCRIVOIRE à la BOAD, dans la limite d'un montant maximum de 7 milliards de FCFA.

• **Prêt PROPARCO au profit de SUCRIVOIRE : 8 250 000 €**

Engagement de SIFCA à donner une garantie à première demande, pour un montant de 8 250 000 euros, dans le cadre d'un financement PROPARCO au profit de SUCRIVOIRE conclu le 7 novembre 11.

2.4. Conventions conclues avec IVOIREL

➤ **Administrateurs ou Dirigeants communs**

- Monsieur Nicolas MAIGROT,
- Monsieur Sébastien MAMET,
- Monsieur Henry HAREL.

➤ **Nature, Objet et Modalités**

IVOIREL apporte à SUCRIVOIRE une assistance technique et de gestion, rémunérée au taux de 0.5 % de la production vendue hors taxes, majoré de 2.5 % du bénéfice d'exploitation tel que résultant du plan comptable en vigueur en Côte d'Ivoire, hors frais financiers générés par les crédits à moyens termes avant impôts.

La charge supportée à ce titre par SUCRIVOIRE s'est élevée à 224 173 107 FCFA pour l'exercice 2018.

2.5. Convention de commercialisation avec SANIA

➤ **Administrateurs ou Dirigeants communs**

- Madame Lucie BARRY TANNOUS,
- Monsieur Pierre BILLON,

SUCRIVOIRE, S.A.

Exercice clos le
31 décembre 2018

– Monsieur Alassane DOUMBIA.

➤ **Nature, Objet et Modalités**

SANIA apporte à SUCRIVOIRE son savoir-faire pour la commercialisation du sucre rémunérée à 4 francs CFA hors taxes par Kilogramme vendu.

La charge supportée à ce titre par SUCRIVOIRE s'est élevée à 348 425 900 FCFA pour l'exercice 2018.

2.6. Convention de mise à disposition d'entrepôt avec MOVIS

➤ **Administrateurs ou Dirigeants communs**

- Madame Lucie BARRY TANNOUS,
- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur Alassane DOUMBIA,
- Monsieur David BILLON.

➤ **Nature, Objet et Modalités**

La société MOVIS met à la disposition de SUCRIVOIRE un entrepôt de 3 435 m² situés à Vridi, Rue des Pétroliers depuis octobre 2014. Cet entrepôt sert au stockage des marchandises et produits de SUCRIVOIRE.

La charge supportée à ce titre par SUCRIVOIRE s'est élevée à 89 760 000 FCFA pour l'exercice 2018.

Abidjan, le 18 avril 2019

MAZARS COTE D'IVOIRE



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ERNST & YOUNG SA



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

SUCRIVOIRE, S.A.

Exercice clos le
31 décembre 2018**Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes
sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil
d'Administration**

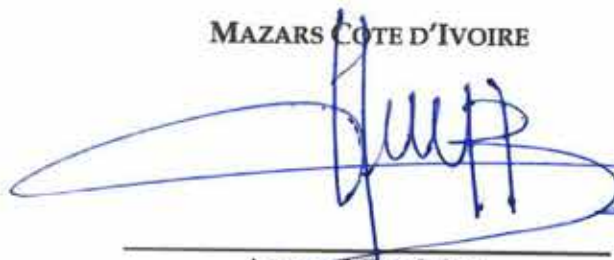
Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ou les remboursements de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle ou remboursement de frais alloué aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Abidjan, le 18 avril 2019

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ERNST & YOUNG SA



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

“ Chez **SUCRIVOIRE**, nous avons l'**AMOUR**
de la canne à sucre . ”

SERY Agnès
Planteuse de canne à sucre



RESUME DU RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES



KONAN KOFFI Mathurin Turbineur à l'usine de Zuénoula vérifiant la qualité du sucre roux

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014 et entré en vigueur le 05 mai 2014, il vous est rendu compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'Administration de SUCRIVOIRE (Titre 1) ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (Titre 2).

Il est précisé que ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 7 mars 2019.

Le rapport dans son entièreté est disponible au siège social de la société.

Titre 1: COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

I - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration à la date du présent rapport est la suivante :

Nom ou dénomination sociale	Fonction
Jean-Louis BILLON	Président du conseil d'administration
Alassane DOUMBIA	Administrateur
Pierre BILLON	Administrateur
Nazaire GOUNONGBE	Administrateur
Nicolas MAIGROT	Administrateur
Sébastien MAMET	Administrateur
SIFCA (RP : Bertrand VIGNES)	Administrateur
SIFCOM (Lucie BARRY-TANNOUS)	Administrateur
IMMORIV S.A (RP : David BILLON)	Administrateur
IVOIREL LIMITEE (RP : Henri HAREL)	Administrateur
Jean-Luc BEDIE	Administrateur
Mme Affoué YATIE Né YAO	Administrateur

La liste des autres mandats exercés par les administrateurs dans d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est la suivante :

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé
M. Jean-Louis BILLON	Président du Conseil d'Administration de : - SAPH - SUCRIVOIRE - COMPAGNIE HÔTELIÈRE DES LAGUNES (Côte d'Ivoire)
M. Alassane DOUMBIA	Président du Conseil d'Administration de : - SIFCA - MARYLAND OIL PALM PLANTATION (MOPP) - CAVALLA RUBBER CORPORATION (CRC) - PALMCI - WILMAR AFRICA LIMITED (WAL) - SENDISO Administrateur de : - SIFCOM - COMAFRIQUE TECHNOLOGIES - SAPH - SANIA Cie - RENL - GREL - SIPH Représentant permanent de SIFCOM au conseil de : - ATC COMAFRIQUE - SMT-CI Représentant permanent de IMMORIV au conseil de : - COMAFRIQUE TECHNOLOGIES - SIFCOM - SIFCA - PALMCI
SIFCA (RP : Bertrand VIGNES)	Administrateur de : - PALMCI - SANIA - SIPH - SIFCOM ASSUR - MARYLAND OIL PALM PLANTATION
M. Pierre BILLON	Président du Conseil d'Administration de : - ATC-COMAFRIQUE - GREL - SIPH Administrateur de : - SANIA Cie - PALMCI - Banque Atlantique CI - MOVIS - MARYLAND OIL PALM PLANTATION - SOGEMED - SMT CI, - CAVALLA RUBBER CORPORATION - SENDISO - SICOMED - MCI Côte d'Ivoire - WILMAR AFRICA LIMITED - SIFCOM - COMAFRIQUE TECHNOLOGIE - RENL - SIMDA Représentant permanent de SIFCOM au conseil de : - Orange CI - France Câbles-France - Canal + CI - SIMDA Représentant permanent de SIPH au conseil de : - SAPH
M. Nazaire GOUNONGBE	Administrateur de : - MARYLAND OIL PALM PLANTATION Représentant permanent de SIFCA au conseil de : - PALMCI (Côte d'Ivoire)
SIFCOM (R.P : Lucie BARRY-TANNOUS)	Administrateur de : - Orange CI - France Câbles-France - Canal + CI - SIMDA - COMPAGNIE HÔTELIÈRE DES LAGUNES (Côte d'Ivoire)
Société IMMORIV S.A	Administrateur de : - SIFCA - PALMCI
M. Jean-Luc YAO BEDIE	Administrateur de : - SAPH - SIFCOM - AERIA - INAD-CI
Mme. Affoué YAO née YATIE	Pas d'autre mandat dans la zone OHADA
M. Sébastien MAMET	Pas d'autre mandat dans la zone OHADA
M. Nicolas MAIGROT	Pas d'autre mandat dans la zone OHADA
IVOIREL LIMITEE	Pas d'autre mandat dans la zone OHADA

II- CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

▪ Missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

▪ Convocation des administrateurs

Les administrateurs ont été convoqués, conformément à l'article 18.2 des statuts de la Société.

Le Conseil d'Administration de SUCRIVOIRE s'est réuni deux (2) fois au cours de l'exercice les 12 avril et 8 novembre 2018.

Le 12 avril 2018, Le Conseil a statué sur les points suivants : adoption des procès-verbaux des délibérations du Conseil des 8.09.2017 et 14.12.2017, examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration, examen du rapport du Président du Conseil sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle internes et de gestion des risques, examen des états financiers de synthèse de l'exercice 2018, Point des travaux du Comité d'audit de SUCRIVOIRE, création d'un Comité de suivi des activités de SUCRIVOIRE, autorisation d'une convention de prestation du centre de compétence SAP conclue par SUCRIVOIRE au rapport sur la campagne 2017/2018.

Le 8 novembre 2018, Le Conseil a statué sur les points suivants : Suivi des recommandations du Conseil, compte rendu de la campagne 2017/2018, résultat provisoire au 31 décembre 2018, démarrage de la campagne 2018/2019, présentation des travaux du Comité d'audit, examen et adoption des Budgets 2019, présentation des travaux du Comité de suivi des activités de SUCRIVOIRE, création du Comité investissement et achat de SUCRIVOIRE, autorisation de conventions règlementées.

▪ Information des administrateurs

Préalablement aux réunions du Conseil, les administrateurs reçoivent les documents nécessaires en fonction de l'ordre du jour.

Hors séances du Conseil, les membres reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société que le Président du Conseil d'Administration juge utile de leur communiquer.

▪ Comité spécialisé

Le Conseil d'Administration est assisté de trois (3) comités permanents :



Le Comité d'audit créé à la suite de l'entrée en vigueur de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE daté du 30 janvier 2014 ;

- ✓ Le Comité de suivi des activités de SUCRIVOIRE ;
- ✓ Le Comité d'investissement et d'achats.

Le Comité d'Audit

a - Rôle du Comité d'Audit

Le Comité d'audit est une émanation du Conseil d'Administration. C'est un organe collégial exerçant un rôle consultatif qui est destiné à faciliter les travaux du Conseil d'Administration

Les attributions et le mode de fonctionnement de ce Comité sont les suivants :

b - Composition

Le Comité d'audit est exclusivement composé d'administrateurs non-salariés de la société ou n'exerçant aucun mandat de président-directeur-général, directeur général ou directeur général adjoint au sein de la société. Il est composé de :

- Monsieur Alassane Doumbia ;
- Monsieur Pierre Billon ;
- Madame Lucie Barry-Tannous ;
- Monsieur Nazaire Gounongbé ;
- Monsieur Sébastien Mamet.

La présidence du Comité d'audit est assurée par monsieur Alassane DOUMBIA.

La durée des fonctions des membres du Comité d'audit coïncide avec celle de leur mandat de membres du Conseil d'administration étant précisé que tous les membres possèdent des compétences minimales en matière financière et comptable.

c - Mission du Comité d'Audit

La mission du Comité d'audit est d'assister le conseil d'administration et de veiller à la sincérité des états financiers, à la qualité du contrôle interne, à la pertinence de l'information fournie ainsi qu'au bon exercice par les commissaires aux comptes de leurs missions.

Il a notamment pour missions de :

- Procéder à l'examen des comptes et s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux de l'entreprise,
- Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- Assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- Emettre un avis sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale.

D'une manière générale, le Comité d'audit apporte tout conseil et formule toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus au Conseil d'Administration et lui rend régulièrement compte de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Le Comité d'audit de SUCRIVOIRE s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2018, le 11 avril et le 07 Novembre 2018.

Le Comité de Suivi

a. Rôle du Comité de Suivi

Le Comité de Suivi est un organe ad hoc de consultation et de suivi des décisions prises par le Conseil d'Administration agissant par délégation et sous le contrôle du Conseil d'Administration.

Les attributions et le mode de fonctionnement de ce Comité sont les suivants :

b. Composition

Le Comité de Suivi est composé des membres suivants :

- Deux représentants de SIFCA : Le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général ;
- Un représentant d'IVOIREL ;

Participent également aux travaux du Comité de Suivi, si nécessaire, le Directeur Général de SUCRIVOIRE et le COMEX de SIFCA.

Le président du Comité de Suivi peut inviter pour consultation toute personne pour évoquer et débattre en séance d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour.

Le Comité de Suivi nomme parmi ses membres un président.

c. Missions du Comité de Suivi

Le Comité de Suivi s'assure :

- De la mise en œuvre de la stratégie de SUCRIVOIRE, préalablement validée par le Conseil d'Administration ;
- De la pertinence des choix technologiques et de leur adéquation avec la stratégie définie ;
- De l'optimisation des projets d'investissements ;
- De fixer les objectifs appropriés au management et de suivre la performance de SUCRIVOIRE.

De manière spécifique, ce Comité de Suivi est directement responsable de :

- Du recrutement des experts techniques pour le projet 160 MTS ;

- La levée de fonds pour financer le projet 160 MTS ;
- S'assurer que la structure opérationnelle et hiérarchique soit adéquat pour atteindre les objectifs opérationnels et financiers de SUCRIVOIRE, la remontée des informations au Conseil d'Administration sur la performance de SUCRIVOIRE, au minimum deux fois par an et toutefois que le Comité de Suivi le jugera nécessaire ;
- Avant présentation au conseil, de l'examen du budget annuel, comprenant le compte d'exploitation, le bilan, les tableaux de financement et les budgets d'investissements ainsi que les engagements hors bilan.

Le Comité d'Investissements et d'Achats

a. Rôle du Comité d'Investissements et d'Achats

Assurer une planification et une gestion optimale des investissements. Faciliter les travaux du Conseil d'Administration.

b. Composition

Le Comité Investissements et Achats est composé de membres permanents suivants :

- Les membres du Comité de direction (CODIR) de SUCRIVOIRE,
- Des représentants de Terra (à désigner),
- Deux représentants (Président et DGA Finance) du Comité Investissement et Achat de SIFCA.

La présidence du Comité Investissement et Achat est assurée par le Directeur Général de SUCRIVOIRE.

Le Comité Investissements et Achats se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au minimum aux 3 occasions suivantes :

- Revue stratégique (Juin N)
- Examen des réalisations semestrielles significatives et préparation des budgets (Septembre/Octobre N)
- Examen des réalisations annuelles, avant les Conseils d'Administration (Février/Mars N+1)

c. Missions du Comité d'Investissements et d'Achats

Le Comité a pour mission:

- D'assurer le maintien de la cohérence entre le portefeuille de projets de SUCRIVOIRE et la stratégie du groupe,
- De piloter l'exécution du portefeuille des projets structurants
- D'encadrer la définition et la mise en œuvre des budgets annuels des investissements.

Concernant la gouvernance des Projets à soumettre au Comité d'Investissement et d'achat de SUCRIVOIRE :

- Le portefeuille des projets de Sucrivoire, la liste des CAPEX et des OPEX doivent être soumis aux CIA avant la validation des budgets,

- Les projets identifiés doivent être soumis au CIA pour la validation des phases et l'autorisation des dépenses.
- Le suivi des investissements des avant-projets et projets se fait dans le cadre des procédures PMO,
- Le suivi de certains projets et investissements stratégiques peut bénéficier de l'appui de l'Audit Interne Groupe pour la mesure de la conformité par rapport aux procédures en vigueur,
- La validation des autres dépenses continuera de suivre les procédures Groupe OPEX, AFCE,
- Les dépenses hors budget sont soumises à l'autorisation du CIA,
- Le Comité est consulté systématiquement pour la validation des projets avant la soumission au Conseil d'Administration de SUCRIVOIRE.

Titre 2 : PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

La préparation de ce rapport s'appuie aussi bien sur les informations et méthodes de contrôle remontées par les différents acteurs du contrôle interne au sein de la société SUCRIVOIRE, que sur les travaux de l'audit interne du pôle sucre, effectués à la demande de la Direction Générale SIFCA et du Comité d'Audit.

I- DEFINITION ET OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions, adaptés aux caractéristiques propres de la société SUCRIVOIRE, et qui :

- Contribuent à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ;
- Doivent lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques majeurs, de quelque nature qu'ils soient.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

- La conformité aux lois et règlements ;
- L'application des instructions et orientations définies par le Conseil d'Administration et la Direction Générale ;
- La fiabilité de l'information financière et des processus de contrôle interne qui la sous-tendent ;
- L'efficacité et l'efficience des opérations, à travers le bon fonctionnement des processus internes de la société.

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de SUCRIVOIRE repose sur trois principaux axes :

- La définition de la stratégie et des objectifs de la société ;
- L'analyse des risques et la définition de plans d'actions, en vue d'apporter des réponses appropriées aux risques identifiés ;
- La mise en place d'un dispositif de contrôle interne adéquat et en amélioration continue, permettant de faciliter l'atteinte des objectifs et de garantir la fiabilité de l'information, qu'elle soit stratégique, opérationnelle, financière ou liée à la conformité.

La société SUCRIVOIRE est nécessairement conduite à prendre des risques dans le cadre de ses activités, en vue d'atteindre ses objectifs. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place, vise à faire en sorte que les risques soient correctement appréhendés et pris en connaissance de cause, conformément à la structure de gouvernance de la société.

Le présent rapport est destiné à informer le marché et les investisseurs, du dispositif de contrôle interne et des risques majeurs de SUCRIVOIRE, sans toutefois porter atteinte aux intérêts légitimes de la société par la divulgation de certaines informations sensibles.

Les informations données dans ce rapport ne prétendent pas être exhaustives et ne couvrent pas l'ensemble des risques auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques spécifiques jugés les plus sensibles. Dans des contextes interne et externe évolutifs et volatiles, il convient de préciser que la communication, telle que présentée dans ce rapport, correspond à la vision des risques et du contrôle interne à la clôture de l'exercice 2018.

II- PERIMETRE DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de SUCRIVOIRE couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société. Au total, ce dispositif donne des assurances raisonnables sur la maîtrise des risques auxquelles la société est exposée sans, fournir la garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

III- DESCRIPTION DES ACTEURS ET DES SYSTEMES

Cette partie décrit la gouvernance mise en place pour assurer l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne, ainsi que l'organisation desdits systèmes. Cette description repose sur cinq composantes :

- L'organisation générale : une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates, et s'appuyant sur des procédures, des systèmes d'information, des outils et des pratiques appropriés ;
- La diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
- Un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société, et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- Des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus, et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la société ;

- Une surveillance permanente du dispositif de contrôle interne, ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Ces composantes sont détaillées ci-dessous :

1 - Organisation générale

L'organisation générale du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de SUCRIVOIRE repose sur les principes et outils suivants :

- Des organigrammes et fiches de postes régulièrement mis à jour sous la responsabilité de chaque directeur d'activité, et centralisées par la Direction des Ressources Humaines,
- Un processus de définition des objectifs globaux de l'entreprise. Sur la base des descriptions et des finalités des postes, les objectifs globaux de l'entreprise sont déclinés en objectifs par département et par poste. Les évaluations annuelles permettent de mesurer l'atteinte des objectifs individuels et ceux des départements. Des formations adaptées sont administrées au personnel en fonction des niveaux de responsabilité et des besoins spécifiques,
- Un système de management de la qualité, mis en place selon les exigences de la norme ISO 9001 version 2015. En effet, la démarche qualité soutient l'ambition de satisfaire l'ensemble de nos partenaires et s'intègre donc dans nos objectifs à moyens et long termes. Au cours de l'exercice 2018, l'UAI de BOROTOU a été certifié. Le processus de certification de l'Unités Agricole Intégrée de ZUENOULA est en cours,
- Un système documentaire en ligne, accessible à l'ensemble du personnel et contenant, pour tous les processus de la société excepté les processus de gestion des ressources humaines, les procédures, instructions de travail, modes opératoires et formulaires en vigueur;
- Un système d'information intégré (ERP SAP), accessible en temps réel à tous les sites, à partir duquel les opérations de la société sont gérées et reportées. Ce système d'information comprend, notamment, une gestion des habilitations et accès,
- Des comptes et suivis budgétaires établis mensuellement et analysés, en vue à la fois, de garantir la fiabilité de l'information financière et de prendre des décisions pour améliorer les performances de la société.

2 - Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables

Le dispositif de contrôle interne de la société est fondé sur la diffusion et l'analyse des informations nécessaires au pilotage des activités, à travers, notamment, les outils et processus suivants :

- Les budgets d'exploitation, d'investissements et de financements, établis annuellement et communiqués efficacement au sein de l'entreprise. Ces budgets sont déclinés par processus et communiqués aux responsables budgétaires, qui les répercutent à leurs équipes.
- Le système intégré (ERP SAP), accessible en temps réel, permettant à l'ensemble du personnel de disposer d'une information provenant d'une source unique et de procéder au suivi de l'exécution budgétaire.

- Les réunions du comité de direction (CODIR) regroupant l'ensemble des membres du comité de Direction qui se tiennent une fois par semaine, au Siège et sur les Unités Agricoles Intégrées, et qui permettent de discuter de l'exécution budgétaire et de plusieurs points relatifs au fonctionnement de l'entreprise.

- Des revues qualité de direction périodique, mises en place dans le cadre du système ISO 9001 version 2015, et destinées à examiner tous les indicateurs qualité par processus et définir des plans d'actions en vue d'accroître l'efficacité du management de la qualité.

3 - Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques est le dispositif mis en œuvre pour réduire l'impact des menaces internes et externes sur les activités de la société. Ce processus est également destiné à saisir des opportunités, qui ne sont pas toujours anticipées, et qui peuvent apparaître dans la démarche de gestion des risques.

La gestion des risques est intégrée au processus de gouvernance de SUCRIVOIRE. Elle est prise en compte à chacune des étapes suivantes :

- Lors de la revue annuelle de la stratégie : un processus d'analyse des risques permet de définir des orientations, qui tiennent compte des contraintes internes et externes auxquelles la société est exposée.

- Lors du processus d'élaboration du budget : une analyse des risques permet de fixer les paramètres principaux et de construire des budgets qui sont en ligne avec les orientations stratégiques et la vision de la société.

- Le processus de gestion des risques entre dans une phase opérationnelle lorsque les objectifs de l'année ont été définis. Ces objectifs se matérialisent par des budgets (exploitation, investissements et trésorerie), ainsi que des plans de progrès dans une logique d'amélioration continue.

La gestion des risques de SUCRIVOIRE s'appuie sur une cartographie des risques, mise à jour sur une base semestrielle ou annuelle. La définition des rôles dans l'élaboration et le suivi de la cartographie des risques est la suivante :

- Les directions et départements sont en charge de gérer les risques liés aux objectifs qui leur ont été assignés. Ils constituent la première ligne de défense.

Les Départements Finances, Contrôle de Gestion et Qualité, notamment, sont chargées de donner une assurance à la Direction Générale sur l'atteinte des objectifs par les directions et départements. Cette assurance à la Direction Générale sur l'atteinte des objectifs et la maîtrise des risques constitue la deuxième ligne de défense.

- L'audit interne effectue une évaluation annuelle indépendante de l'efficacité du dispositif de gestion des risques. Cette évaluation est discutée avec la Direction Générale. Il ressort de ces discussions, des recommandations que la Direction Générale transforme en plans d'actions, soit au niveau de la marche courante de l'entreprise, soit au niveau des plans de progrès à court et moyen termes.

4 - Activités de contrôle

Les activités de contrôle s'appuient sur les composantes du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques présentées ci-dessus, à savoir :

- L'organisation générale du système de contrôle interne et de gestion des risques ;
- La diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables ;
- Le processus de gestion des risques.

Les principales activités de contrôle de la société sont les suivantes :

- Chaque direction est chargée de s'assurer en permanence que les procédures en vigueur sont respectées. Les contrôles se font dans un premier temps par le supérieur hiérarchique et dans un second temps par le maillon suivant pour un processus donné.
- Les rapports mensuels de suivis budgétaires et leur analyse par le Comité de Direction : ces suivis mensuels permettent d'assurer un contrôle approfondi de l'atteinte des objectifs et de définir les plans d'actions d'amélioration.
- Le suivi permanent des indicateurs clés de l'activité, notamment ceux qui permettent d'évaluer les performances en matière d'achats et de production de cannes, du sucre et de la mélasse. Ces suivis permanents sont réalisés par des directions et départements dédiés, qui rendent compte à la Direction Générale, à travers des rapports.
- Les revues internes de processus, qui permettent d'évaluer l'efficacité du système de management de la qualité ISO 9001, et de mettre en œuvre des plans d'actions correctives.
- Des responsables, pilotes de processus et utilisateurs, qui mettent en œuvre dans le système de gestion intégrée SAP, un suivi permanent des activités réalisées par la société.

5 - Surveillance du dispositif de contrôle interne

Afin d'assurer une surveillance permanente du dispositif de contrôle interne et son fonctionnement, la société SUCRIVOIRE s'appuie sur la Direction Audit Interne du Groupe SIFCA. En effet, la fonction d'audit interne est assurée au niveau de la holding SIFCA, société mère de SUCRIVOIRE, dans le cadre du contrat d'assistance technique entre SUCRIVOIRE et SIFCA. Le responsable de l'audit interne de SUCRIVOIRE est rattaché à la Direction Audit Interne SIFCA.

L'Audit Interne met en œuvre un plan d'audit annuel, établi conformément à la cartographie des risques, en vue de donner une assurance indépendante au Conseil d'Administration et à la Direction Générale, sur l'efficacité du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la société. Les travaux d'audit sont organisés en coordination avec la Direction Générale SIFCA et le Comité d'Audit. A la demande de la Direction Générale et du Comité d'Audit, il peut assurer des missions spécifiques.

En mars 2017, un Comité d'Audit SUCRIVOIRE a été mis en place. Ce Comité d'Audit a pour objectif d'examiner les performances financières et opérationnelles de la société, l'analyse des risques et les plans d'actions associés, ainsi que les activités des audits internes et externes.

Le Comité d'Audit se réunit chaque fois qu'il juge nécessaire et au moins deux fois par an sur convocation de son président ou du président du Conseil d'Administration. Les délibérations du Comité d'Audit sont constatées par des procès-verbaux signés par deux membres présents.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration, à travers ses réunions, assure une gouvernance du processus de surveillance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la société.

6 - Limitation des pouvoirs du Directeur Général

En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, le Directeur Général devra soumettre à un accord préalable du Conseil d'Administration aux actions suivantes :

- Conclusion d'accord de prêt ou d'emprunt, facilités de paiement, sous quelque forme que ce soit et, plus généralement, tout contrat significatif avec des tiers impliquant un engagement financier supérieur à 100 millions de FCFA, non prévu dans le budget ;
- Initiation de procédures judiciaires, abandon de créances ou transaction mettant fin à un litige, pour un montant supérieur à 50 millions de FCFA.
- Le budget annuel dès lors qu'il est adopté définit strictement le cadre d'action du Directeur général qui :
 - ne peut engager, en cours d'exercice, des charges, qui n'auraient pas été prévues, au-delà d'un montant de 50 millions ou supérieures à 5% du poste budgétaire concerné;
 - doit signaler au Conseil tout évènement susceptible de compromettre significativement le déroulement du budget adopté par le conseil;
- En matière de gestion des ressources humaines :
 - Conclusion d'accord de prêt, facilités de paiement sous quelque forme que ce soit et, plus généralement, tout contrat significatif avec des employés impliquant un engagement financier supérieur à 10 millions de F CFA, non prévu au budget ou qui dépasse le budget ;
 - Octroi à des employés soit, un salaire brut annuel supérieur à 30 millions, soit des conditions différentes de celles normalement en vigueur;
 - Attribution à un cadre une augmentation de salaire supérieure à 20% ou des augmentations successives conduisant à une augmentation supérieure à 20% sur une période de 12 mois;
 - Toute décision d'augmentation collective des salariés;
 - Toute décision de licenciement collectif, dès lors qu'elle concernera plus de 10 (dix) salariés;

IV- PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ACTIVITES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE AU TITRE DE L'EXERCICE 2018

1 - Principaux risques et les dispositions prises pour les gérer

Les principaux risques auxquels SUCRIVOIRE a été exposée au cours de l'année 2018 se présentent comme suit :

▪ Risques liés à la non-conformité des soldes comptables des immobilisations

Au cours de l'exercice 2017, l'audit interne avait relevé un écart de -1 200 millions F.CFA entre les soldes comptables et le fichier des immobilisations. Cet écart résulte principalement du passage du logiciel NEXT vers SAP. Au 31 décembre 2018, des actions correctives ont été prises en vue de corriger les nombreuses irrégularités constatées. Au 30 Juin 2018, la reprise du basculement des immobilisations du logiciel NEXT vers SAP n'a révélé aucune anomalie particulière.

Toutefois, des défaillances de procédures ont été observées dans le suivi opérationnel des actifs biologiques. En effet, certains actifs biologiques classés matures ne sont pas systématiquement comptabilisés en immobilisations vives eu égard à l'absence d'automatisation par le logiciel SAP des procédures de transferts des immobilisations en cours en immobilisations vives.

Cette situation entraîne un risque sur l'exhaustivité et la correcte évaluation des dotations aux amortissements et par ricochet impacte les soldes comptables des immobilisations.

En 2019, une refonte des procédures de suivi opérationnel des actifs biologiques permettra de renforcer et sécuriser les données de gestion et les informations comptables relatives aux activités agricoles de SUCRIVOIRE.

Par ailleurs, un inventaire physique des immobilisations sera réalisé au cours de l'exercice 2019.

▪ Risques liés à la dégradation des cannes à sucre

Au cours de la campagne 2017/2018, les effets du changement climatique et les maladies de la canne (chenilles foreuses) ont impacté négativement la production de la société. Ainsi, la production de sucre se chiffre à 89 212 Tonnes au cours de cette campagne contre une production de sucre de 95 341 Tonnes prévue au budget, soit un manquant de 6 129 Tonnes.

Des mesures ont été prises afin de réduire les effets des changements climatiques sur la production et accroître les rendements des plantations industrielles, notamment le renforcement du matériel d'irrigation évalué à F.CFA 294 Millions.

Par ailleurs, la Direction Générale SUCRIVOIRE a mis en place un plan d'actions en vue d'améliorer les pratiques culturales, les conditions de récoltes, les variétés de cannes et la signature de convention avec les instituts de recherches prévue en 2019 afin de renforcer la lutte contre les maladies de la canne.

Toutefois, les impacts de ces mesures et plan d'actions pourraient être observés au cours des campagnes futures.

1 - Principaux risques et les dispositions prises pour les gérer

La Direction Audit Interne du Groupe SIFCA est en charge de réaliser des missions d'assurance et de conseil à SUCRIVOIRE. Cette Direction met en œuvre un programme d'audit interne annuel, établi conformément à la cartographie des risques. Ce plan d'audit interne est validé par le Comité d'Audit de SUCRIVOIRE et la Direction Générale du Groupe SIFCA.

Les conclusions issues de la mise en œuvre de ce plan d'audit interne sont matérialisées par des rapports formels communiqués aux Directions Générales de SIFCA et SUCRIVOIRE. La synthèse de la mise en œuvre du programme d'audit interne est présentée au Comité d'Audit SUCRIVOIRE par la Direction Audit Interne du Pôle Sucre.

Le plan d'audit mis en œuvre au titre de l'exercice 2018, a comporté les principales missions et diligences suivantes :

- Audit de la gestion du personnel & paie (Zuénoula, Borotou)
- Audit des achats de cannes villageoises et des prestations réalisées pour le compte des coopératives – (Zuénoula, Borotou),
- Inventaire physique des stocks de consommables et produits finis au 31 Mai 2018 (Abidjan, Zuénoula, Borotou),
- Inventaire physique des stocks de consommables et produits finis au 30 septembre 2018 (Abidjan Siège, sites Zuénoula Borotou),
- Examen des procédures d'élaboration des consultations pour approvisionnement (CPA),
- Suivis des recommandations formulées dans le cadre des audits précédents et plans d'actions du Management.
- Inventaire physique des stocks généraux et de produits finis au 31 décembre 2018 (Abidjan, Zuénoula, Borotou).

Une synthèse des risques majeurs relevés au cours des missions d'audit ainsi que les plans d'actions du Management ont été présentés au Comité d'Audit du 07 novembre 2018.

Un plan d'audit 2019, approuvé par le Directeur Général du Groupe et le Comité d'Audit a été établi par la Direction Audit Interne du Pôle Sucre du Groupe SIFCA sur la base des éléments suivants :

- Evaluation des risques pesant sur la société SUCRIVOIRE (cartographie des risques) ;
- Recommandations formulées aux cours des audits précédents ;
- Orientation et directives de la Direction Générale ou du Comité d'Audit.

Le plan d'audit sera, si nécessaire ajusté au cours de l'année sur la base d'éléments exceptionnels ou de requêtes de la Direction Générale et/ou du Comité d'Audit.

En 2019, les audits auront pour objectif principal d'évaluer et d'améliorer la maîtrise des risques opérationnels, financiers et des risques de conformité. Ces audits contribueront ainsi à l'amélioration continue du contrôle interne au sein de SUCRIVOIRE.

La Direction Générale SUCRIVOIRE entend continuer à axer son dispositif de contrôle interne sur ses activités de production et support, en misant fortement sur la sensibilisation des équipes et du management, la revue systématique des risques et le développement d'outils efficaces et adaptés aux besoins des équipes.

Le Président du Conseil d'Administration
M. Jean-Louis **BILLON**

TEXTE DES RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DE SUCRIVOIRE



Installation de la nouvelle
turbine de Zuenoula

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

PREMIERE RESOLUTION

APPROBATION DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un résultat déficitaire de 301.204.908 Francs CFA.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles 438 et suivants de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, déclare approuver les conventions qui y sont mentionnées conclues lors des exercices précédents et dont les effets se sont poursuivis durant l'exercice clos le 31 décembre 2018.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU REPORT A NOUVEAU

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter en totalité le montant inscrit en report à nouveau créditeur au 31 décembre 2018, soit 19.609.210.661 Francs CFA en réserve libre.

Le compte «Réserve libre» présentera suite à cette affectation un solde créditeur de 19.609.210.661 Francs CFA.

QUATRIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter en totalité le résultat déficitaire de l'exercice 2018, soit 301.204.908 FCFA, en report à nouveau.

Le compte «Report à nouveau» présentera suite à cette affectation un solde débiteur de 301.204.908 Francs CFA.

CINQUIEME RESOLUTION

INDEMNITES DE FONCTION A ALLOUER AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale, décide de fixer le montant à allouer aux Administrateurs au titre des indemnités de fonction pour l'exercice 2018 à un montant brut de 94.117.647 Francs CFA.

SIXIEME RESOLUTION

RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats des Administrateurs dont les noms suivent arrivent ce jour à expiration, décide de renouveler pour une durée de trois (3) ans conformément aux dispositions de l'article 16-2 des statuts soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le mandat de chacun des Administrateurs suivants :

■ de Messieurs :

- Alassane DOUMBIA, né le 14 Juillet 1976 à Dabou, de nationalité ivoirienne, domicilié à Abidjan ;
- Pierre BILLON, né le 16 Mai 1970 à Abidjan, de nationalité ivoirienne, domicilié à Abidjan ;
- Nicolas MAIGROT, né le 15 Mars 1968 à Maurice, de nationalité Mauricienne, domicilié à Maurice ;
- Sébastien MAMET, né le 14 Octobre 1975 à Maurice, de nationalité Mauricienne, domicilié à Maurice ;
- et Nazaire GOUNONGBE, né le 08 Juillet 1960 à Saioua, de nationalité ivoirienne, domicilié à Abidjan ;

■ et des Sociétés :

- SIFCA, Société anonyme avec conseil d'administration, au capital de 4 002 935 000 FCFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI ABJ 1965 B 4254, dont le siège social est à Abidjan, zone portuaire, Boulevard du Havre, 01 BP 1289 Abidjan 01, représentée par Monsieur Bertrand VIGNES ;

- IVOIREL LIMITEE, compagnie à responsabilité limitée de droit mauricien, au capital de 1 524 490,17 Euros, immatriculée au registre de commerce de l'Ile Maurice sous le numéro 18 270 / 3242, dont le siège social est à Maurice, Port Louis, représentée par monsieur Nicolas MAIGROT ;

- IMMORIV, société anonyme avec conseil d'administration, au capital de 50 000 USD, représentée par monsieur David BILLON ;

- et SIFCOM, Société anonyme avec conseil d'administration, au capital de 750 000 000 FCFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CI ABJ 1966 B 5019, dont le siège social est à Abidjan, immeuble SIFCOM, Boulevard de Vridi, 01 BP 3829 Abidjan 01, représentée par madame Lucie BARRY-TANNOUS.

SEPTIEME RESOLUTION

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises.

Efficiency
Security Foncier
Natural **Carbone**
Solidarity Manage **HCS**
child labor oxo
Keep **Social** Sharing
Empreinte **Valorization**
Principe ISO **Biodiversité** Cu
Health Approvisionnement **Social**
Conserver **transparency** Ecologique
Innovate **Enviro**
Natural Equité
Travail **HCV** Foncier Enfant Tra
Empreinte Manage footprint oxodégradable Eng
Development Ecosystème Hygiene
Enfant Reglementation **Norme**
Santé **Dura**
ISO
Protection
Valeur Assainissement Ecosystem En
Sécurité Procurement **Tourbière** Equité
Keep **Principe** Foncier Efficiency
Croissance landed Law
RSPC
bog
HCS
ISO
Save
Nature
consent
Qualité
Equity
Cultive
HCV
GES
Housing

Gérer
Commitment
Principe
Empreinte
Prévention
Solidarity
Social
GES
Sharing
Quality
Equité
Law
Standart
Solidarité
harassment
Keep
Innover
Hygiène
oxodégradable
Développement
Partage
Solidarité
Economiser
Commitment
Efficiency
Restore
Harcelement
Restauration
child labor
Droit
Value
Efficiency
Sport
Manage
Santé
Innovation
Valorization
Hygiene
Biodiversity
Respect
Valeur
Conservation
Consent
Recycler
Natural
Cultiver
landed
Environment
Natural
g
g
el
r
7
g



Boulevard du Havre,
Abidjan
01 BP 8484 Abidjan 01
+225 21 75 75 75
+225 21 25 45 65
communication@sifca.ci
www.groupe-sifca.com/sucrivoire